MERCUROL VEAUNES
Cœur du Pays de l'Hermitage

Coup d'Œil

SUR MERCUROL-VEAUNES

Juillet 2016
N°2

Le Basket au sommet des Alpes

La fête de la musique

CONSEILS MUNICIPAUX

VIE DE LA COMMUNE

VIE DES ASSOCIATIONS

Il y a 100 ans

1916

Naissances

22 juillet : Marcel Cerdan (1) boxeur français né en Algérie à SIDI BEL ABBES, il est surnommé le « Bombardier marocain ». Il a été champion du monde des poids moyen le 21 septembre 1948. Il décède le 28 octobre 1948 dans un accident d'avion aux Açores (Portugal). Il fut décoré de la légion d'honneur à titre posthume en 1949.

24 Août : Léo Albert Charles Antoine Ferré dit Léo Férré (2), auteur-compositeur-interprète de la chanson française. Il décède le 14 juillet 1993

13 septembre : Roald Dahl, écrivain britannique (décès le 23 novembre 1990). Il a écrit Charlie et la chocolaterie (3), Bizarre ! Bizarre !, James et la grosse pêche, Matilda et beaucoup d'autres romans ou nouvelles

26 octobre : François Mitterrand (4), avocat, homme d'État et 21eme Président de la République Française de 1981 à 1995 (décès le 8 janvier 1996)

Sport, Football

le 14 mai : malgré la guerre, les autorités du football français mettent en place un tournoi appelé "Trophée interfédéral". En finale de cette compétition, l'Olympique de Pantin s'impose 2-0 face à l'Étoile des Deux Lacs.

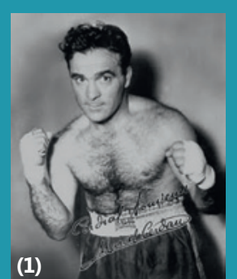
(1)

(2) Chante Aragon

(3)

(4)

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE 3

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX ..... 4 à 12

LA VIE DE LA COMMUNE

Vers un nouveau document d'urbanisme..... 14
Fleurissement de la commune 15
Fête de la musique 16
Fête des voisins 16
Bibliothèque 17
Commémoration du 8 mai 17
Travaux de voirie 18
Personnel de mairie, ça bouge 18
Nettoyage de printemps 18
Une année à l'école du village 19
L'école des Châssis 19
Clap de fin sur les TAP 20

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Familles rurales des collines de l'Hermitage 20
Le petit TAP 21
La Grappe Dorée 22
Les Amis de la Tour 24
Le Télégraphe 25
Basket Club Mercurol Chanos-Curson 26
Amicale boules Mercurol-Veaunes 28
Le FCH sur une bonne dynamique 28
Mercurol-Veaunes Animation 29
Association Arc en Ciel 29
Foyer Rural Mercurol 30
ACCA Mercurol 30

INFORMATIONS DIVERSES

Pôle de Services Numériques 32
Bus de l'été 2016 32
Linaë, le nouvel espace aquatique 33
Habitat Logement, annonce 33
Refuge LPO à Mercurol-Veaunes 34
Correspondant défense 34
Le cimetière, reprise de concessions 34
Haies débordantes et envahissantes 35
Jeux 35

4ème de couverture - **AGENDA**

LE MOT DU MAIRE

En cette période estivale, permettez-moi ces quelques mots avant de découvrir notre édition de juillet du bulletin municipal qui relate la vie de notre Commune Nouvelle Mercurol-Veaunes.

Même si nous n'avons pas eu d'hiver, hélas nous n'avons pas eu non plus de printemps car hormis le gel, la grêle est venue endommager nos arbres fruitiers compromettant très sérieusement la récolte de fruits. Nous en sommes désolés pour nos agriculteurs mais aussi pour tous les étudiants qui venaient découvrir notre région par le biais d'un travail saisonnier.

La vie de notre village continue à travers l'élaboration de notre projet du nouveau Plan Local d'Urbanisme présenté dans les grandes orientations à l'espace Eden le 22 Mars.
Une seconde réunion publique se tiendra à l'automne afin de vous présenter la phase finale avant l'enquête publique.
A partir de cette date nous pourrons déterminer plus exactement l'implantation de notre futur école et lancer le concours d'Architecte.

L'année scolaire se termine à peine que nous avons déjà préparé la rentrée scolaire.
Les TAP sont reconduits à l'identique, à savoir le vendredi après midi (3h d'activités regroupées).

Ce début d'été a vu s'ouvrir l'Espace Aquatique LINAË à Tain L'Hermitage construit et financé par Hermitage Tournonais Communauté de Communes. Les portes ouvertes du 1er et 2 juillet ont été un vrai succès, 3300 visiteurs sont venus découvrir ce nouvel équipement.

Les enfants de nos écoles (CP, CE1, CE2 et CM2 pourront découvrir la natation puisqu'ils bénéficieront de 10 séances durant la prochaine année scolaire.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances

Michel BRUNET

Maire de la commune nouvelle

SUPPORTS DE COMMUNICATION À VENIR...

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Commune de MERCUROL

Séance du 12 JANVIER 2016

Présents : BRUNET Michel, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, ACHARD Arnaud, DEBEAUX Laetitia, DESSITE Alain, GUILLAUME Stéphanie, MARTINOT Perrine, MICHELAS Sébastien, PONTON Agnès, RABEYRIN Robert, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc, RIOUX Serge.
Excusés : BARRE Sylvie pouvoir à GUIBERT Annie, GIOVANE Caroline pouvoir à RIOUX Serge.
Absente : TROUILLET Vanessa
Secrétaire de séance : DEBEAUX Laetitia

Le compte-rendu du conseil municipal du 02 janvier 2016 est approuvé avec 1 abstention.
M. le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : Convention d'affectation de personnel « Archives » avec le CDG 26.

FINANCES – OUVERTURE ANTICIPÉE DE CRÉDITS :

La commune nouvelle de Mercurol-Veaunes doit voter son premier budget primitif fin mars 2016. Dans le cadre de la continuité du service public, l'exécutif peut, entre le 1er janvier et le vote du budget, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement sous réserve d'une autorisation spéciale de l'organe délibérant et dans la limite du quart des crédits d'investissement ouverts dans l'année budgétaire précédente (article L 1612-1 du CGCT).
Cette mesure ne concerne pas les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette qui viennent à échéance avant le vote du budget et pour lesquels l'exécutif a le droit de mandater.
Sur cette base, il convient de procéder à l'ouverture anticipée en dépense d'investissement pour l'exercice 2016 des crédits suivants :

- Opération « Subvention d'équipement amortissable dans l'année » : Article 2041581 : 50 000 €
- Opération « Achat matériel informatique Mairie » : Article 2051 : 6 000 €
- Opération « Voirie » : Article 2315 : 150 000 €
- Opération « Construction nouvelle école » : Article 2031 : 5 000 €
- Opération « Aménagement RD 115 » : Article 2031 : 5000 €

COMMUNE NOUVELLE – TRANSFERT DES EMPRUNTS EN COURS :

Transfert des emprunts contractés par les communes historiques à la commune nouvelle Mercurol-Veaunes :
Le transfert des emprunts comprend 12 contrats de prêts définis ci-après : **voir tableau 1, page 5.**

FINANCES – TARIFS CONCESSIONS CIMETIÈRES :

Dans le cadre de la création de la commune nouvelle, il est nécessaire d'harmoniser les tarifs des concessions applicables dans les cimetières des communes historiques de Mercurol et de Veaunes.
Les tarifs des concessions dans chacun des deux cimetières sont fixés ainsi qu'il suit et sont applicables à compter du 1er janvier 2016 :

	15 ans	30 ans
CONCESSIONS : Simple 3 m² (2,5 m x 1,20 m) Double 6 m² (2,5 m x 2,40 m)	 200 € 400 €	 350 € 700 €
CASE COLOMBARIUM	300 €	450 €

DROIT D'OCCUPATION DE TERRASSE ET DE STATIONNEMENT DE TAXI :

Dans le cadre de la commune nouvelle, il est nécessaire de déterminer les tarifs à appliquer pour l'occupation du domaine public par les commerçants, cafés, restaurants ainsi que le droit de stationnement des taxis.
Considérant que ces tarifs existaient sur la commune historique de Mercurol, le tarif pour l'occupation du domaine public par les commerçants, cafés, restaurants est fixé à 250 € (Forfait annuel) et le droit de stationnement annuel par place de taxi attribuée à 40 €. Ces tarifs sont applicables dès le 1er janvier 2016.

EAUX DE LA VEAUNES – CONVENTION POUR LA FACTURATION ET LE RECOUVREMENT DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Une convention avec le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Veaune précisant les modalités de facturation et de recouvrement de la redevance d'assainissement collectif doit être signée pour la commune nouvelle de Mercurol-Veaunes.

EAUX DE LA VEAUNES – REDEVANCE ASSAINISSEMENT :

Le tarif de la redevance d'assainissement applicable à compter du 1er avril 2016 est fixé comme suit avec 27 voix pour, 1 contre et 1 abstention :
Abonnement mensuel : 2,50 € HT par mois
Tarifs au m3 d'eau assaini : 0,80 HT le m3.

RACCORDEMENT POSTAL – DÉNOMINATION DES RUES :

Suite à la création de la commune nouvelle, certaines voies ont des noms identiques :

MERCUROL	Nbre habitations	VEAUNES	Nbre habitations
Rue des Fontaines	26	Rue de la Fontaine	4
Impasse du Coteau	14	Chemin du Coteau	1
Chemin des écoles	11	Rue des écoliers	3
Chemin des Sources	1	Route des Sources	14
Chemin de la Garenne	5	Chemin des Garennes	0

Les voies suivantes sont conservées :
- Rue des Fontaines
- Impasse du Coteau
- Chemin des écoles
- Rue des écoliers
- Route des Sources
- Chemin de la Garenne

Les voies suivantes sont renommées :
- Rue de la fontaine devient : Rue de l'eau vive
- Chemin du Coteau devient : Chemin des Maraichers
- Chemin des Sources devient : Impasse de la Motte
- Chemin des Garennes devient : Chemin de Curson

Objet et n° d'emprunt	Prêteur	Capital emprunté	Taux	Date fin	Capital restant dû au 01/01/2016
Budget principal – commune historique de Mercurol					
Aménagement paysager du village N°028833001	Crédit agricole Sud Rhône Alpes	300 000,00 €	3.70	01/07/2020	107 945,47 €
Espace culturel N°00000139475	Crédit agricole Sud Rhône Alpes	800 000,00 €	4.97	05/01/2033	623 300,21 €
Amélioration logements N°0924862	Caisse de Dépôts	83 349,21 €	3.05	01/07/2032	54 351,16 €
Eclairage public Nord village N°10308087861	Caisse d'Epargne	48 000,00 €	4.22	25/05/2018	10 234,92 €
Réaménagement bât. la Poste N° 10308085861	Caisse d'Epargne	230 000,00 €	4.22	25/05/2018	49 042,33 €
Aménagement rue de l'église N°00000797165	Crédit Agricole Centre Est	300 000,00 €	3.05	31/01/2026	214 751,52 €
Budget principal – commune historique de Veaunes					
Mairie + logement N°016010301	Crédit agricole Centre Est	100 000,00 €	4.17	26/11/2018	23 272,66 €
Budget Assainissement – commune historique de Mercurol					
Travaux d'Assainissement N°00000139647	Crédit agricole Sud Rhône Alpes	50 000,00 €	4.72	05/01/2033	38 993,02 €
Assainissement les Odouards N°10308086861	Caisse d'Epargne	100 000,00 €	4.22	25/05/2018	21 322,70 €
Assainissement les Malfondières N°00000797188	Crédit agricole Centre est	700 000,00 €	3.36	31/01/2036	602 561,11 €
Travaux d'Assainissement N° MIN057190EUR/0057190/001	Caisse Française de Financement Local (ex DEXIA)	91 469,41 €	5.66	01/04/2023	41 458,64 €
Budget Assainissement – commune historique de Veaunes					
Assainissement Tranche des Gardes N°00768958018	Crédit agricole Centre Est	60 979,61 €	2.30	15/09/2017	6 746,86 €

Tableau 1 : commune nouvelle – transfert des emprunts en cours

	RESPONSABLES	MEMBRES
AGRICULTURE	Véronique BLAISE	Sylvie BARRE, Sébastien MICHELAS, Stéphanie GUILLAUME, Caroline GIOVANE, Daniel BETTON
BIBLIOTHEQUE & CULTURE	Annie GUIBERT	Laetitia DEBEAUX, Philippe VERSCHEURE
COMMUNICATION	Christophe FAURE	Véronique BLAISE, Alain FLEURET, Nicolas DAUJAN, Perrine MARTINOT, Serge RIOUX, Laetitia Debeaux, Véronique GRANGER, Corinne CHAROUSSET TERRAES
VIE SCOLAIRE / EDUCATION	Véronique BLAISE	Perrine MARTINOT, Vanessa TROUILLET, Agnès PONTON, Caroline GIOVANE, Laetitia DEBEAUX, Sébastien MICHELAS, Franck BRECHBÜHL **Relations Groupe scolaire** : Véronique BLAISE et Perrine MARTINOT **Relations Ecole Chassis** : Véronique BLAISE et Sébastien MICHELAS **Relations Ecole Chanos** : Véronique BLAISE et Franck BRECHBÜHL
ENVIRONNEMENT	Maurice ORIOL	Véronique BLAISE, Stéphanie GUILLAUME, Perrine MARTINOT, Sébastien MICHELAS, Angélique BOUVET
FINANCES	Michel BRUNET	Alain SANDON, Véronique BLAISE, Annie GUIBERT, Christophe FAURE, Nicolas DAUJAN, Robert RABEYRIN, Caroline GIOVANE, Jean-Marc VESCOVI, Corinne CHAROUSSET TERRAES
PATRIMOINE	Véronique BLAISE	Nicolas DAUJAN, Arnaud ACHARD, Sylvie BARRE, Jean-Marc VESCOVI, Serge RIOUX, Véronique GRANGER, Angélique BOUVET
URBANISME	Nicolas DAUJAN	Michel BRUNET, Alain SANDON, Véronique BLAISE, Annie GUIBERT, Alain FLEURET, Agnès PONTON, Angélique BOUVET, Serge RIOUX, Caroline GIOVANE, Sylvie BARRE, Sébastien MICHELAS, Robert RABEYRIN, Olivier DUMAS, Joël THEOLAIRE
VIE ASSOCIATIVE SPORTS ET LOISIRS	Christophe FAURE	Michel BRUNET, Nicolas DAUJAN, Vanessa TROUILLET, Laetitia DEBEAUX, Serge RIOUX
VOIRIE / ASSAINISSEMENT	Alain FLEURET	Alain SANDON, Sébastien MICHELAS, Arnaud ACHARD, Alain DESSITE, Robert RABEYRIN, Serge RIOUX, Fabrice ASTIER, Joël THEOLAIRE, Olivier DUMAS

Tableau 2 : mise en place des commissions municipales

Réunion avec la CAUE

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS :

Suite à la création de la commune nouvelle, il est nécessaire de reconstituer un CCAS.
Conformément à la charte fondatrice de la commune nouvelle, le conseil fixe à 6 le nombre des membres élus par le conseil municipal au Conseil d'Administration du CCAS.
M. le Maire est président de droit du CCAS et les 6 membres du Conseil Municipal élus sont :
- M. Alain SANDON
- Mme Véronique GRANGER
- Mme Véronique BLAISE
- Mme Annie GUIBERT
- Mme Agnès PONTON
- M. Robert RABEYRIN

PERSONNEL – EMPLOI D'AGENT NON TITULAIRES :

Considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux indisponibles, ou le recrutement de personnel à titre occasionnel ou saisonnier, M. le Maire est autorisé pour la durée de son mandat, à recruter en tant que de besoin : Des agents non titulaires dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, pour remplacer des agents momentanément indisponibles.
Des agents non titulaires dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 1 et 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité ou à un accroissement saisonnier d'activité.

PERSONNEL – ADHÉSION AU CNAS :

Le Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales (CNAS) est une association loi 1901 à but non lucratif. Cet organisme national a pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale et de leurs familles. Il propose à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations : aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, chèques réduction... qu'il fait évoluer chaque année afin de répondre à leurs besoins et à leurs attentes.
Afin de satisfaire aux obligations légales, la commune nouvelle décide d'adhérer au 1er janvier 2016 à cet organisme et désigne Mme Angélique BOUVET en qualité de déléguée élue.

SDED – RENFORCEMENT DE RÉSEAU – DOSSIER N° 26179005OAER :

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité pour le renforcement du réseau BT à partir du poste BOIS. La dépense prévisionnelle HT est estimée à 84 534,87 € entièrement prise en charge par le SDED.

CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE - CONVENTION D'AIDE A LA PRÉPARATION DU CONCOURS D'ARCHITECTURE AVEC LE CAUE :

Une convention a été signée en 2014 avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Drôme (CAUE) pour aider la commune historique de Mercurol à préciser son programme et à accompagner la mise en œuvre du projet de construction de la nouvelle école.
Le conseil accepte la nouvelle convention du CAUE ayant pour objectif d'assister la commune nouvelle dans l'organisation du concours d'architecture.
Le montant de l'adhésion est de 2 184 € et la participation volontaire au titre de la contribution générale de l'activité du C.A.U.E de 3 376 €.

CDG 26 – CONVENTION AFFECTATION DE PERSONNEL « ARCHIVES » :

Signature d'une convention avec le CDG 26 pour la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2018 pour la mise à disposition d'une archiviste 16 jours par an. Participation de 205 € par journée d'intervention.

MISE EN PLACE DES COMMISSIONS MUNICIPALES :

Voir tableau 2, page 5.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22h30.

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Commune de MERCUROL-VEAUNES

Séance du 29 FÉVRIER 2016

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, DAUJAN Nicolas, ORIOL Maurice, ASTIER Fabrice, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BRECHBÜHL Franck, DEBEAUX Laetitia, DESSITE Alain, DUMAS Olivier, GIOVANE Caroline, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, MICHELAS Sébastien, PONTON Agnès, RABEYRIN Robert, RIOUX Serge, TROUILLET Vanessa, THEOLAIRE Joël, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc.**Excusés :** MARTINOT Perrine pouvoir à BLAISE Véronique, ACHARD Arnaud pouvoir à DESSITE Alain, BOUVET Angélique.
Absente : CHAROUSSET TERRAES Corinne
Secrétaire de séance : DEBEAUX Laetitia

Le compte-rendu du conseil municipal du 12 janvier 2016 est approuvé.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 :

Les comptes administratifs 2015 des budgets Commune, Service Assainissement et Multiservices de Mercurol et des budgets Commune et Assainissement de Veaunes ainsi que les comptes de gestion du receveur municipal sont approuvés à l'unanimité.
Les résultats de clôture sont les suivants :

COMMUNE de MERCUROL:
- excédent de fonctionnement 502 783,70 €
- excédent d'investissement 524 077,90 €

ASSAINISSEMENT de MERCUROL:
- excédent de fonctionnement 42 659,32 €
- déficit d'investissement 33 141,88 €

MULTISERVICES de MERCUROL:
- excédent de fonctionnement 637,52 €
- excédent d'investissement 8 034,11 €

COMMUNE de VEAUNES:
- excédent de fonctionnement 295 886,50 €
- excédent d'investissement 30 075,26 €

ASSAINISSEMENT de VEAUNES:
- excédent de fonctionnement 74 146,16 €
- déficit d'investissement 10 988,22 €

(Il est constaté sur ce dernier budget, une différence de 5079,75 € sur le report en section de fonctionnement (002) entre le compte de gestion et le compte administratif. Celle-ci est due à une erreur de saisie au budget primitif 2015.)

SDED – RENFORCEMENT DE RESEAU – DOSSIER N° 26179004 2AER :

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité pour le renforcement du réseau à partir du poste GIRARD. La dépense prévisionnelle HT est estimée à 78 638,29 € entièrement prise en charge par le SDED.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS :

Désignation d'une liste de contribuables parmi lesquels seront désignés les membres de cette commission par les services fiscaux :

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
SANDON Alain	VICHARD Bernard
DAUJAN Nicolas	CHATELIER Denis
CHANAS Jean	REILLE Michel
MANDON Emilie	BLAISE Véronique
CHAROUSSET TERRAES Corinne	BARRAY Odile
BETTON Gilbert	COULAUD Thierry
REYNAUD Grégory	FOUREL Jacky
GALLAND Guillaume	MARGIER Jacky
CASO Paolo	PITOT Patrice
CHEVROT Stéphane	DESSITE Alain
VERCASSON Bernard	DELSARTE Jean-Noël
DUFOUR Michel	VERON Bernard
BLACHE Robert	PICAUT Patrick
Contribuables : propriétaires de bois	
DUPIN Yves	NOYERIE Jean-Claude
CARAT Laurence	FAURE Michel
Contribuables domiciliés en dehors de la commune	
ROUDIER Romain	MACHON Nicolas

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HERMITAGE-TOURNONAIS – MODIFICATION DES STATUTS :

Hermitage-Tournonais Communauté de communes est issue de la fusion de la Communauté de communes du Pays de l'Hermitage et de la Communauté de communes du Tournonais depuis le 1er janvier 2014. En tant qu'EPCI à fiscalité propre, elle avait deux 2 ans, soit au plus tard le 31 décembre 2015, pour préciser dans ses statuts l'intérêt communautaire nécessaire à l'exercice des compétences obligatoires et des compétences optionnelles. Le Conseil communautaire d'Hermitage-Tournonais Communauté de communes a approuvé à l'unanimité l'harmonisation et l'extension de ses statuts par délibération le 16 décembre 2015.
Le conseil approuve à l'unanimité les modifications de ces statuts.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HERMITAGE-TOURNONAIS – SCHÉMA DE MUTUALISATION :

L'élaboration et la mise en œuvre d'un premier schéma de mutualisation traduisent, pour la Communauté de communes et ses communes membres, l'existence et la prise en charge de problématiques communes. Optimiser l'organisation des services publics locaux est l'une des conditions de réussite de l'affirmation du territoire en visant notamment une mise en commun des compétences professionnelles des services et une recherche des interventions publiques au plus proche des besoins des communes et du territoire.
Un travail de concertation a été conduit au moyen d'une large participation aux ateliers de la mutualisation qui se sont déroulés du 2 au 4 novembre 2015, composés d'élus, des directeurs et des services de la Communauté de communes et des communes du territoire. Ce travail collectif, conduit par le cabinet Ouest-cités-conseils, a permis la rédaction d'un premier projet de schéma présenté et débattu en Conseil des maires le 4 novembre 2015.
Le projet est composé de deux volets :
- Fonctions supports et transversales

- Fonctions opérationnelles et ressources techniques
Ils sont subdivisés et déclinés en 8 axes et en 18 fiches actions de manière à ce qu'elles puissent être traitées de manières distinctes.
Le conseil approuve, à l'unanimité, le Schéma de mutualisation d'Hermitage-Tournonais Communauté de communes.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HERMITAGE-TOURNONAIS – COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES :

Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts selon lequel « il est créé entre l'établissement public de Coopération intercommunale (…) et les communes membres, une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges », composée de membres des conseils municipaux des communes concernées sachant que chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant.
Hermitage-Tournonais Communauté de Communes demande de procéder au sein du conseil municipal de la commune nouvelle, à la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant.
Le conseil désigne :
- Michel BRUNET, membre titulaire
- Alain SANDON, membre suppléant

HERMITAGE-TOURNONAIS COMMUNAUTE DE COMMUNES – ADHÉSION AU SERVICE MUTUALISE D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME POUR LA PÉRIODE 2016-2018 :

Le conseil de la commune nouvelle décide à l'unanimité d'adhérer au service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme créé par Hermitage-Tournonais Communauté de Communes pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2016 pour l'instruction des autorisations d'urbanisme suivantes :

	Tarif à l'unité
Permis de construire	180 €
Permis de démolir	140 €
Permis d'aménager	220 €
Déclarations Préalables	130 €
Certificats d'urbanisme article L.410-1a du code de l'urbanisme	20 €
Certificats d'urbanisme article L.410-1b du code de l'urbanisme	70 €

PERSONNEL – CONVENTION ASSISTANCE RETRAITE CNRACL AVEC LE CDG 26 :

Le conseil accepte à l'unanimité la convention proposée par le Centre de Gestion de la Drôme pour la réalisation totale des processus matérialisés ou dématérialisés sur les actes transmis à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Territoriales (CNRACL).
Ce service est facturé trimestriellement, selon les processus, nombre et type de missions effectuées par le CDG 26. Les tarifs en vigueur sont ceux du 1er octobre 2014 et peuvent être revus chaque année par le conseil d'administration.

PERSONNEL – ADHÉSION A L'ASSURANCE CHÔMAGE :

Suite à la création de la commune nouvelle, le conseil accepte à l'unanimité le contrat d'adhésion au régime d'assurance chômage proposé par l'URSSAF.
Le contrat est d'une durée de 6 ans renouvelable par tacite reconduction. L'adhésion à ce contrat concerne tous les agents non titulaires ou non statutaires présents et à venir.
Une période de stage de 6 mois à compter de la date de signature du contrat s'applique. Durant cette période l'employeur public verse les cotisations dues mais continue d'assurer l'indemnisation des agents dont la fin de contrat intervient au cours de cette période.

PRESCRIPTION DE L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE NOUVELLE MERCUROL - VEAUNES :

Monsieur le Maire a présenté l'opportunité et l'intérêt pour la commune nouvelle de se doter d'un Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble de son territoire.
En effet, il rappelle que la Commune de MERCUROL, par délibération du 22 septembre 2014, a engagé une procédure de révision de son POS, valant élaboration de PLU. Le POS de MERCUROL, mis en révision par délibération du 22 septembre 2014, reste transitoirement en vigueur, au plus tard jusqu'au 26 mars 2017, conformément aux dispositions de l'article L.174-3 du Code de l'urbanisme.
La création de la Commune nouvelle de MERCUROL-VEAUNES implique l'élaboration d'un PLU à l'échelle de l'ensemble du territoire de la Commune nouvelle.
Le conseil décide à l'unanimité la prescription de la mise en œuvre d'une procédure d'élaboration du PLU de la Commune nouvelle de MERCUROL-VEAUNES.

Le conseil a décidé de constitué un groupe de travail pour mener une réflexion sur les nuisances sonores autour de l'espace Eden. Il est composé de Véronique BLAISE, Robert RABEYRIN, Agnès PONTON, Annie GUIBERT, Christophe FAURE et Nicolas DAUJAN.

DÉCISIONS DU MAIRE *(prises en application de l'article l. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales - Délégation du Conseil Municipal par délibération n°05/2016).*

- CONTRAT DE MAINTENANCE TRIBUNE TÉLESCOPIQUE DE L'ESPACE EDEN
M. le Maire a signé un contrat de maintenance de la tribune télescopique de l'espace Eden avec l'entreprise MASTER INDUSTRIE située à La Verrie pour la somme forfaitaire annuelle de 2 380,00 € HT.
Ce contrat est établi pour une durée de 2 ans à compter du 1er janvier 2016.

- CONVENTION POUR LE DÉPANNAGE, L'ENTRETIEN ET LA GESTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

M. le Maire a signé une convention avec l'entreprise Electricité MABBOUX, située à Erôme pour le dépannage, l'entretien et la gestion de l'éclairage public.
L'entreprise MABBOUX sera rémunérée sur la base d'un forfait annuel HT par point. Il est fixé à 22,00 € HT pour l'année 2016. Ce prix est éventuellement corrigé au 31 décembre pour tenir compte des modifications de la nature et du nombre de foyers intervenues dans le courant de l'année considérée et sera révisé chaque année en fonction des conditions économiques par application d'une formule de révision citée dans la convention.
Cette convention est établie pour une période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2018 et se renouvellera par tacite reconduction par 2 périodes d'un an. ■

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22h30.

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL
Commune de MERCUROL-VEAUNES
Séance du 29 MARS 2016

Présents :
Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, DAUJAN Nicolas, ORIOL Maurice, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BOUVET Angélique, DEBEAUX Laetitia (arrivée à 20h20), DUMAS Olivier, GIOVANE Caroline, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, MICHELAS Sébastien, PONTON Agnès, RIOUX Serge, TROUILLET Vanessa, THEOLAIRE Joël, VESCOVI Jean-Marc.
Excusée : MARTINOT Perrine pouvoir à BRUNET Michel, RABEYRIN Robert pouvoir à BLAISE Véronique, VERSCHEURE Philippe pouvoir à GUIBERT Annie, ACHARD Arnaud, ASTIER Fabrice, BRECHBÜHL Franck, DESSITE Alain.
Secrétaire de séance : Véronique GRANGER

M. le Maire informe l'assemblée que Mme CHAROUSSET-TERRAES Corinne lui a adressé un courrier présentant sa démission de son mandat de conseillère municipale pour des raisons personnelles. Courrier transmis à M. le Préfet.

Il propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : Création d'un poste à temps non complet.

Le compte-rendu du conseil municipal du 29 février 2016 est approuvé.

AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION 2015 :

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'affecter les résultats d'exploitation 2015 ainsi qu'il suit :

COMMUNE (budgets de Mercurol + Veaunes) :

Solde disponible, affecté comme suit	**798 670,20 €**
– section d'investissement (compte 1068)	500 000,00 €
– section de fonctionnement (report à nouveau créditeur compte 002)	298 670,20 €

ASSAINISSEMENT (budgets de Mercurol + Veaunes) :

Solde disponible, affecté comme suit	**116 805,48 €**
– section d'investissement (compte 1068)	44 130,10 €
– section de fonctionnement (report à nouveau créditeur compte 002)	72 675,38 €

MULTISERVICES :

Solde disponible, affecté comme suit	**637,52 €**
– section d'investissement (compte 1068)	0,00 €
– section de fonctionnement (report à nouveau créditeur compte 002)	637,52 €

TAUX D'IMPOSITION DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES 2016 DE MERCUROL :

Le Conseil décide, avec 22 voix pour et 2 contre et 1 abstention, d'augmenter les taux pour l'année 2016 à hauteur de 2% par rapport à 2015, soit :
- Taxe d'Habitation : 5,29 % (TH 2015 : 5,18%)
- Foncier Bâti : 7,43 % (TFB 2015 : 7,28%)
- Foncier Non Bâti : 40,96 % (TFNB 2015 : 40,16%)

TAUX D'IMPOSITION DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES 2016 DE VEAUNES :

Le Conseil décide, à l'unanimité, le maintien des taux pour l'année 2016 soit :
- Taxe d'Habitation : 8,14 %
- Foncier Bâti : 11,03 %
- Foncier Non Bâti : 63,51 %

BUDGETS PRIMITIFS 2016 :

Les membres du Conseil Municipal approuvent les Budgets Primitifs 2016 qui se décomposent ainsi qu'il suit (les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent en dépenses et en recettes) :

COMMUNE (1 abstention) :	
– Section de fonctionnement :	1 908 807,16 €
– Section d'investissement :	1 714 474,19 €
ASSAINISSEMENT (à l'unanimité) :	
– Section de fonctionnement :	176 827,55 €
– Section d'investissement :	513 013,92 €
MULTISERVICES (à l'unanimité) :	
– Section de fonctionnement :	12 266,76 €
– Section d'investissement :	19 387,15 €

SDED – RENFORCEMENT DE RESEAU – DOSSIER N° 26366001 8AER :

Le Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité pour le renforcement du réseau BT par création de

poste sur la commune de Veaunes, suite à la réclamation d'un habitant de Mercurol.
Le Conseil approuve ce projet dont la dépense prévisionnelle HT est estimée à 81 312,44 €. Cette dépense est prise en charge par le SDED à hauteur de 65 049,95 € et par le demandeur à hauteur de 16 262,49 €.

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT – SOCIETE ROFFAT :

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le dossier de demande d'autorisation de renouvellement et d'extension d'une exploitation

de carrière de sables et de graviers au lieu-dit les Lots à Mercurol-Veaunes déposé par la société ROFFAT que lui a adressé Monsieur le Préfet de la Drôme pour avis.
Il précise qu'une enquête publique a lieu du 21 mars au 22 avril 2016.
Le Conseil, émet un avis favorable au dossier avec 13 voix pour, 3 voix contre et 9 abstentions.

CRÉATION D'UN POSTE A TEMPS NON COMPLET :

L'agent en poste au grade de Rédacteur principal 2ème classe à temps non complet à raison de 11h50 hebdomadaire a fait connaitre son souhait de diminuer son temps de travail de 1h50 par semaine.
Le Conseil décide donc de créer un poste, à compter du 1er mai 2016, de Rédacteur principal 2ème classe à temps non complet à raison de 10h00 hebdomadaire étant entendu que le poste ouvert à 11h50 sera supprimé ultérieurement, dès que la commission technique du Centre de Gestion de la Drôme aura émis son avis.

La séance du conseil municipal est clôturée à 22h30.

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Commune de **MERCUROL-VEAUNES**

Séance du **25 AVRIL 2016**

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, FLEURET Alain, DAUJAN Nicolas, ORIOL Maurice, ACHARD Arnaud, ASTIER Fabrice, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BRECHBÜHL Franck, DEBEAUX Laetitia, DUMAS Olivier, GIOVANE Caroline, MARTINOT Perrine, PONTON Agnès, RABEYRIN Robert, RIOUX Serge, THEOLAIRE Joël, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc.
Excusés : BOUVET Angélique pouvoir à SANDON Alain, GUILLAUME Stéphanie pouvoir à FAURE Christophe, MICHELAS Sébastien pouvoir à VESCOVI Jean-Marc, TROUILLET Vanessa pouvoir à PONTON Agnès, GRANGER Véronique.
Absents : GUIBERT Annie et DESSITE Alain
Secrétaire de séance : DEBEAUX Laetitia

M. le Maire propose d'ajouter deux points à l'ordre du jour : Création d'un poste à temps complet et demande de subvention pour la balayeuse.

Le compte-rendu du conseil municipal du 29 mars 2016 est approuvé.

ÉCOLES – ORGANISATION DES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES :

Le conseil, décide avec 24 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, de renouveler le regroupement des temps d'activités périscolaires sur une demi-journée le vendredi après-midi afin de pouvoir proposer de meilleures activités.

La décision relative à la gestion et l'animation de ces après-midis sera prise après avis de la commission de la vie scolaire et le tarif de cette demi-journée pour les parents restera de 1 € par élève de maternelle et de 2 € par élève d'élémentaire.

SDED – RACCORDEMENT INDIVIDUEL AU FORFAIT – DOSSIER N° 261790053AER

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité pour le raccordement au réseau BT pour alimenter une construction, les Chassis ouest, à partir du poste GARENNE.

Le Conseil approuve ce projet dont la dépense prévisionnelle HT est estimée à 8 756,45 €.

Cette dépense est prise en charge par le SDED à hauteur de 6 303,72 € et par la Mairie à hauteur de 2 452,73 €.

STATION D'ÉPURATION DE VEAUNES – SUBVENTION RÉSERVE PARLEMENTAIRE

La station de lagunage de la commune historique de Veaunes est obsolète. Le conseil municipal de Veaunes a décidé par délibération en date du 16 septembre 2015 la construction d'une nouvelle station d'épuration en adéquation avec les nouvelles normes.
La commune de Veaunes a déjà sollicité une aide financière auprès de l'agence de l'eau, du Département, de l'Etat (DETR) et de la communauté de communes Hermitage Tournonais.
Le plan de financement prévisionnel établi prévoit également une aide financière de M. le Député au titre de la réserve parlementaire.
Le conseil décide donc de demander cette subvention pour un montant de 9 311,01 €.

INSTALLATION DE LA VIDEOPROTECTION SUR LE TERRITOIRE COMMUNALE

La vidéoprotection s'inscrit dans le cadre des outils au service de la politique de sécurité et de prévention. Ses objectifs sont de prévenir l'atteinte aux personnes et aux biens dans les secteurs de forte activité où la délinquance constatée est plus importante, d'augmenter le sentiment de sécurité et de sécuriser les bâtiments communaux et espaces publics, objets de nombreuses dégradations.
Ce système apporterait une aide à l'action de la gendarmerie d'abord en amont en dissuadant les actes délictueux et les incivilités et ensuite après constatation des faits comme moyen de preuve à apporter à l'enquête judiciaire.
Le dispositif de vidéoprotection ne doit pas couvrir des bâtiments privés, filmer leurs intérieurs même leur accès. Le public est informé par la mise en place de panonceaux ou d'affiches sur les lieux couverts par le dispositif.
L'installation d'un tel système fait l'objet d'une autorisation préfectorale au vu d'un diagnostic de sécurité et de l'avis obligatoire du référent sureté de la gendarmerie nationale, d'un dossier technique sur les lieux d'installation, le nombre de caméras, les conditions d'exploitation.
M. le Maire rappelle qu'un audit de sûreté a été réalisé sur le territoire de la commune de Mercurol par le référent Sûreté en prévention et en vidéoprotection de la Gendarmerie de la Drôme qui a remis son rapport.
Le coût du projet est estimé à 80 000 €.

Le conseil sollicite auprès des services de l'Etat, une subvention la plus élevée que possible au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) et auprès de M. le Député, une subvention la plus élevée que possible au titre de la réserve parlementaire.

ACHAT D'UNE BALAYEUSE – DEMANDE DE SUBVENTION

L'achat d'une balayeuse avec l'option balai de désherbage mécanique est projeté.
Des démonstrations de plusieurs matériels ont été faites avec les agents du service technique en présence de M. le Maire et celle de l'adjoint en charge de la voirie.
La loi Labbé n°2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national mentionne qu'à partir du 1er janvier 2020, « Il est interdit aux personnes publiques [...] d'utiliser ou de faire utiliser les produits phytopharmaceutiques [...] pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé. »
La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a avancé l'interdiction pour les personnes publiques au 1er janvier 2017 et y a intégré les voiries.
Il est donc nécessaire d'équiper au plus vite le service technique d'un outil pour procéder au désherbage mécanique des espaces publics.
Le conseil sollicite auprès de l'Agence de l'eau, une subvention la plus élevée que possible au titre de l'opération « Zéro pesticide en zones non agricoles » et de M. le Député, une subvention de 20 700 € au titre de la réserve parlementaire.

JURY D'ASSISES

En vue de l'établissement de la liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2017, il est procédé au tirage au sort de 6 personnes sur la liste électorale générale MAURIN Xavier
- THIVOLLE Philippe
- BACHELIN Joël
- BOUTIN Franck
- DELL'HOMO Lydie
- COLLOMBET Catherine

CRÉATION D'UN POSTE A TEMPS COMPLET

Un agent de la collectivité fait valoir ses droits à la retraite le 1er août 2016.
M. le Maire a proposé à l'agent intercommunal qui effectue actuellement 8h00 par semaine d'augmenter son temps de travail pour passer à temps complet et celui-ci lui a fait part de son accord.
Le Conseil décide donc de créer, à compter du 1er juillet 2016, un poste d'adjoint technique 2ème classe à temps complet à raison de 35h00 hebdomadaire, étant entendu que le poste ouvert à 8h00 sera supprimé ultérieurement, dès que la commission technique
du Centre de Gestion de la Drôme aura émis son avis.

La séance du conseil municipal est clôturée à 22h00.

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Commune de **MERCUROL-VEAUNES**

Séance du **23 MAI 2016**

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, ORIOL Maurice, ACHARD Arnaud, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BOUVET Angélique, BRECHBÜHL Franck, DEBEAUX Laetitia, DUMAS Olivier, GIOVANE Caroline, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, MICHELAS Sébastien, PONTON Agnès, RIOUX Serge, THEOLAIRE Joël, TROUILLET Vanessa, VESCOVI Jean-Marc.
Excusés : ASTIER Fabrice pouvoir à THEOLAIRE Joël, DAUJAN Nicolas pouvoir à SANDON Alain, MARTINOT Perrine pouvoir à BLAISE Véronique, RABEYRIN Robert pouvoir à FAURE Christophe, VERSCHEURE Philippe pouvoir à DEBEAUX Laetitia, DESSITE Alain.
Secrétaire de séance : DEBEAUX Laetitia

Le compte-rendu du conseil municipal du 25 avril 2016 est approuvé.
M. le Maire apporte un complément d'information relatif à la délibération de création d'un poste au service technique : l'agent intercommunal sera intégré à temps complet qu'à compter du 1er septembre 2016. Son poste à 8h00 hebdomadaires sera supprimé à cette même date. Le poste de l'agent faisant valoir ses droits à la retraite sera fermé le 1er août 2016.

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT – SOCIETE ROFFAT

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le dossier de demande de renouvellement d'une autorisation d'exploiter une carrière de matériaux sableux au lieu-dit le Creu sur la commune de Chantemerle-les-Blés déposé par la société ROFFAT que lui a adressé Monsieur le Préfet de la Drôme pour avis.

Il précise qu'une enquête publique a lieu du 15 avril au 03 juin 2016.

Le Conseil, émet un avis favorable au dossier avec 26 voix pour et 2 abstentions.

COMMUNE NOUVELLE – SUBVENTION REPAS CANTINE SCOLAIRE DU VILLAGE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de la commune nouvelle, il est nécessaire de reprendre la délibération votée par la commune de Mercurol relative à la subvention par repas servi aux élèves allouée à la cantine du village.

Cette subvention d'un montant de 1,15 € par repas est versée chaque année en deux temps : un premier versement intervient après le vote du budget, sur la base des deux tiers des repas servis l'année scolaire précédente, et le solde soit le tiers restant, à la fin de l'année scolaire au vu d'un état répertoriant le nombre de repas réellement servis.

Le Conseil, décide à l'unanimité de conserver le même tarif de subvention, à savoir : 1,15 € par repas servi aux élèves et les mêmes modalités de versement.

COMMUNE NOUVELLE – CONTRATS AVEC ENERGIE SDED

La commune nouvelle créée se substitue aux deux anciennes communes pour toutes les délibérations et les actes pour l'ensemble des biens, droits et obligations, dans les établissements publics de coopération intercommunale dont les communes étaient membres, dont le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, sauf accord contraire des parties.

Le conseil, à l'unanimitéConfirme sa volonté de poursuivre les contrats en cours jusqu'à leur échéance et de se substituer aux droits et obligations des anciennes communes fusionnées.

A cet effet, confirme sa volonté de transposition des règles applicables aux tarifs de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité

PERSONNEL - CREATION D'UN POSTE A TEMPS COMPLET POUR REMPLACEMENT

Un agent du service administratif en charge principalement de la gestion de l'urbanisme et de la liste électorale de la collectivité va faire valoir ses droits à la retraite le 1er mars 2017

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à son remplacement,

Le Conseil décide à l'unanimité de créer, à compter du 1er octobre 2016, un poste d'adjoint administratif 1ère classe à raison de 35h00 hebdomadaire et précise qu'un poste d'adjoint administratif 1ère classe sera supprimé à la date du départ en retraite de l'agent concerné après avis de la commission technique du Centre de Gestion de la Drôme.

HERMITAGE TOURNONAIS COMMUNAUTE DE COMMUNES – PACTE FINANCIER ET FISCAL 2015-2020

Vu la délibération du Conseil municipal de la Commune de Mercurol-Veaunes n° 39/2016 du 29 février 2016 approuvant le projet de schéma de mutualisation,

Vu la délibération du Conseil communautaire d'Hermitage-Tournonais Communauté de communes n° 2016-043 du 23 mars 2016 approuvant le schéma de mutualisation,

Vu la délibération d'Hermitage-Tournonais Communauté de communes n° 2016-070 du 23 mars 2016 actant les orientations du pacte financier et fiscal.

Considérant que l'objectif d'un pacte est d'organiser contractuellement, de coordonner certaines décisions notamment dans les domaines financiers et fiscaux et de formaliser un accord global entre les Communes et la Communauté, dans une perspective de gestion à moyen terme,

Considérant que la conclusion d'un tel accord est indispensable pour asseoir la réalisation d'un projet de territoire partagé entre l'EPCI et les communes,

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les orientations définies par le pacte financier et fiscal.

Le conseil approuve à l'unanimité les orientations définies par le pacte financier et fiscal d'Hermitage-Tournonais Communauté de communes.

HERMITAGE TOURNONAIS COMMUNAUTE DE COMMUNES – MOTION SUR LES SCHEMAS DEPARTEMENTAUX DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DE L'ARDECHE ET DE LA DROME

En application de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, les Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale de la Drôme et de l'Ardèche ont été arrêtés en mars dernier.

A cette occasion, il a été proposé la fusion de la Communauté de communes du Pays de l'Herbasse avec Hermitage-Tournonais Communauté de communes.

Par ailleurs, ce schéma préconise la fusion du Pays de St-Félicien avec les Communautés de communes du Val d'Ay et du Pays de Lamastre.

Compte tenu de la communauté d'intérêts qui lie les Communautés de communes du Pays de l'Herbasse, d'Hermitage-Tournonais et du Pays de Saint-Félicien, il est demandé le rattachement du Pays de Saint-Félicien à la future Communauté de communes Hermitage-Tournonais-Pays de l'Herbasse.

En effet, comme le Conseil communautaire du Pays de Saint-Félicien a pu le rappeler lors de sa séance du 29 octobre 2015, le centre du bassin de vie naturel, reconnu par tous, est celui d'Hermitage-Tournonais Communauté de communes.

Le Conseil réaffirme, avec 27 voix pour et 1 abstention, sa volonté de voir fusionner le Pays de Saint-Félicien avec la future Communauté de communes Hermitage-Tournonais-Pays de l'Herbasse.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22h10.

RESTAURANT L'ASSIETTE GOURMANDE
600 avenue du Vercors
Les Malfondières Ouest
26600 MERCUROL
Tél. 04 75 07 33 71
Ouvert du mardi au samedi
midi et soir, sauf le mercredi soir
lassiette.gourmande@orange.fr

Saint-Clément • 695 route de Chantemerle • 26600 Mercurol
Auberge paysanne LA TERRINE
Produits de la ferme
samedi midi et dimanche midi : porcelet ou porc à la broche
Tél. 04 75 07 44 20 Il est prudent de réserver www.laterrine.fr
En semaine sur commande
LE TOUT AU FOUR À BOIS SALLES CLIMATISÉES

SAS ALICS
Pain - Pâtisserie fine - Salade - Pizza - Glace
autantdepains@yahoo.fr
Passez commande par téléphone au 04 75 07 33 54
Autant de Pains
ARTISAN BOULANGER PATISSIER
ZA LES HAUCHES 26600 CHANOS-CURSON

BigMat
www.girardon.fr
OUVERT AUX PARTICULIERS
MATÉRIAUX 04 75 07 81 30
CARRELAGE SANITAIRE AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR 04 75 07 81 32
MENUISERIE 04 75 07 81 39
ZA les Roussettes 26600 Mercurol

Boulangerie Gagnol
Tél: 04.75.06.25.26
Fermé le mardi
2 place de la République
26600 Mercurol

Hermitage Crozes Hermitage Saint Joseph
DOMAINE DES REMIZIÈRES
CAVE DESMEURE
Cave Desmeure
Domaine des Remizières
Route de Romans
26600 MERCUROL
Tél. 04 75 07 44 28
Fax 04 75 07 45 87
contact@domaineremizieres.com
www.domaineremizieres.com

éclairage sportif éclairage public
électricité mabboux
100 route de Paturel - 26600 Érôme
Tél. 04 75 03 31 28 - Fax 04 75 03 35 98
Email : electricite.mabboux@orange.fr
Qualification M3 - TN3

Michelas St Jemms
HERMITAGE • CROZES-HERMITAGE
SAINT-JOSEPH • CORNAS
Bellevue Les Chassis - 26600 Mercurol - Tain-l'Hermitage
Tél. 04 75 07 86 70 - Fax 04 75 08 69 80
e-mail : michelas.st.jemms@wanadoo.fr

SN COMPTOIR RHODANIEN
ZONE ARTISANALE
26600 TAIN-L'HERMITAGE
TÉL. 04 75 07 00 50
FAX 04 75 07 15 60
Pauline des morceaux de nature.
CERISES
ABRICOTS
PECHES NECTARINES
NOIX MARRONS

Contrôle technique de l'Hermitage
DEKRA
Les Chassis Ouest - RN 7
26600 Mercurol
tél. 04 75 06 14 60
fax 04 75 06 14 62

NICOLAS AMATO
Horticulteur
Plants de légumes et fleurs
Ouvert aux particuliers
VEAUNES 04.75.07.47.81

CAPTUR' & L'INSTANT Photographie
Émilie Goué
www.capturetlinstant.fr
06.69.12.32.42
capturetlinstant@gmail.com
Photographe de Portraits, Reportages et Événements

Pierre Bati - Déco
PIERRE CHALAYE
MERCUROL
PEINTURE • DÉCORATION
JOINTS • PLAQUES DE PLÂTRE
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS
TÉL. 04 75 07 42 96
PORT. 06 30 64 03 26

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
RIOU TP
TERRASSEMENT • VRD • MAÇONNERIE
Pierre-Damien RIOU
Quartier Firmy
26600 MERCUROL
Tél. +33(0)6 80 32 45 95
riou.tp@orange.fr

PUB - PUB - PUB - PUB - PUB - PUB - PUB

VERS UN NOUVEAU DOCUMENT D'URBANISME :

Face à la disparition prochaine des Plans d'Occupation des Sols, la commune de Mercurol a engagé en 2015 la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme qui a été repris en 2016 par la commune nouvelle pour englober le territoire de nos deux villages.

L'ÉLABORATION DU PLU FAIT L'OBJET D'UNE PROCÉDURE BIEN ENCADRÉE :

Le PLU doit intégrer les multiples thématiques de l'urbanisme, de l'habitat, des déplacements, en passant par l'économie, la vie sociale et l'environnement, le tout dans une perspective de développement durable.
La croissance démographique, les formes urbaines, le développement économique et touristique, la protection et la valorisation du cadre de vie ainsi que des espaces naturels et agricoles, la trame paysagère ... sont également des questions qui devront être traitées, et auxquelles le P.L.U. devra apporter des réponses.

QU'EST-CE QUE LE PLU ?

Le PLU fixe des règles d'occupation et d'utilisation des sols du territoire communal, au travers des demandes d'urbanisme (Permis de construire ...)

C'est également, un projet politique qui a pour objet d'élaborer un document « guide » à l'échelle communale, construit autour d'une volonté d'élus pour le développement du territoire, et la protection de son cadre de vie. Le Plan Local d'Urbanisme permet ainsi de prévoir l'aménagement de la commune et d'orienter son développement pour les années à venir.

Le PLU est également soumis à un cadre contraint car il doit tenir compte de nombreuses réglementations supra-communales :

- des lois (loi SRU, lois Grenelle...),
- des documents supra-communaux, notamment le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), le Programme Local de l'habitat (PLH)...

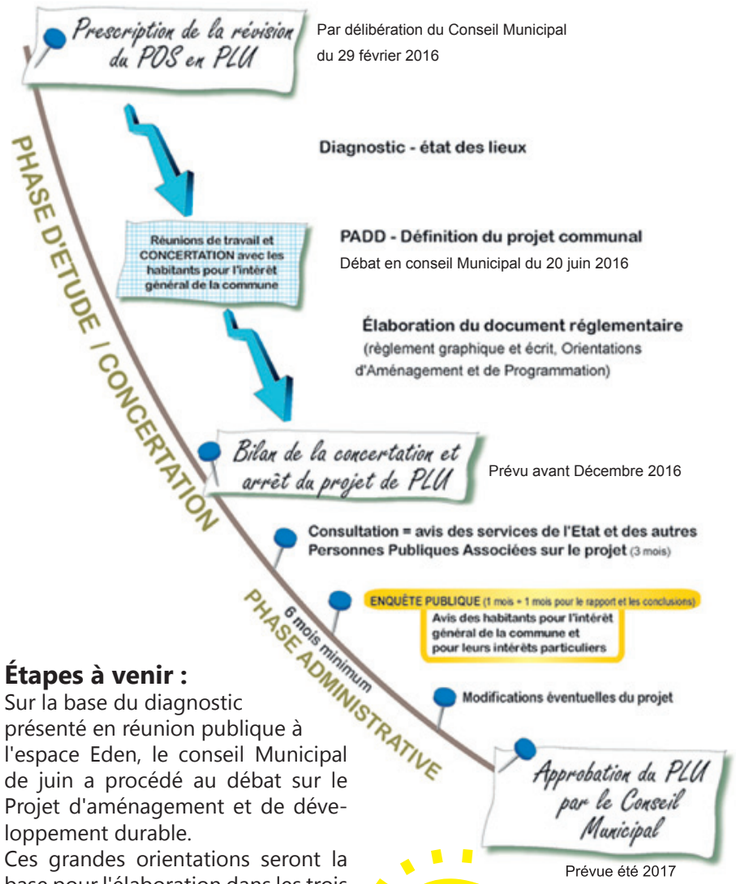

Étapes à venir :

Sur la base du diagnostic présenté en réunion publique à l'espace Eden, le conseil Municipal de juin a procédé au débat sur le Projet d'aménagement et de développement durable.
Ces grandes orientations seront la base pour l'élaboration dans les trois prochains mois du règlement et du zonage du Plan Local d'Urbanisme.

Ce travail vous sera présenté lors d'une seconde réunion publique (courant octobre) qui aura lieu avant l'arrêt final du projet en conseil municipal (fin 2016) et le lancement de l'enquête publique. ■

DOSSIER DE CONCERTATION
Ce dossier regroupant tous les documents validés est à votre disposition pour consultation en mairie, ainsi qu'un recueil susceptible de recevoir vos remarques

(2)

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Chaque année, notre service technique chargé des espaces verts nous fait découvrir tous ses talents. La création de massifs colorés, la taille et l'entretien des arbres et arbustes agrémentent notre cadre de vie.
L'équipe a pris en charge le village de Veaunes et continue son embellissement.
Les touristes, visiteurs et habitants profitent de ce beau fleurissement et de la propreté de notre charmante commune de Mercurol-Veaunes.

MAIS AUSSI "ZÉRO PESTICIDE"

Depuis quelques années, notre service technique est sensible à notre environnement. Il œuvre pour limiter la pollution et utilise de moins en moins de produits chimiques. Les fongicides et insecticides sont utilisés ponctuellement et localement en cas d'attaque déclarée. Les herbicides ont été remplacés par du désherbage manuel et mécanique.
Le but est d'arriver à zéro pesticide et nous en sommes tout proches. C'est le travail de plusieurs années de sensibilisation.
Notre service technique s'investit à fond dans cette démarche. Pour parvenir à cette orientation, nous avons donné de nouveaux moyens matériels et techniques à notre équipe.

LES INVESTISSEMENTS

En 2015 une campagne de paillage (copeaux de bois) a été faite sur les massifs **(1)** pour remplacer le désherbage chimique. Il a permis de diminuer de 20 à 30% l'arrosage. Cette année, nous avons poursuivi cette action avec des matériaux plus décoratifs dans les massifs de la place de la république et dans les jardinières du village **(2)**. Un grattoir à roue **(3)** a été acheté pour enlever l'herbe des espaces en gravier ou en stabilisé. Il remplace le balai, la pioche, le râteau de nos ancêtres cantonniers.

POUR ÊTRE ENCORE PLUS PERFORMANT, NOUS AVONS ACHETÉ UNE BALAYEUSE MULTI-FONCTIONS (4)

Elle possède plusieurs outils interchangeables. Nous avons opté pour :
Le balayage : elle est équipée d'un système de 4 balais pour le nettoyage des rues.
Une aspiration permet l'évacuation des déchets.
Le désherbage : une brosse métallique sur un bras télescopique latéral permet le désherbage des bordures de trottoirs, chemins, places, dallages, etc.
La tonte : tondeuse rotative et mulching, elle permet dans les grands espaces de belles performances.
Nettoyeur haute pression : installé sur la machine, il permet à l'opérateur d'effectuer le nettoyage des recoins.
Aspirateur : placé à l'arrière de la machine, il permet l'aspiration des déchets dans les endroits difficiles d'accès.
Cabine : vitrée sur 360° pour une visibilité parfaite, équipée de chauffage et climatisation, elle contribue au confort du conducteur.
Réserve d'eau : une cuve permet d'alimenter le nettoyeur à haute pression
Cuve de stockage des déchets : elle récupère les déchets de l'aspirateur.
Autres équipements possibles : pour l'hiver, lame chasse-neige, fraise à neige, épandeur à sable et sel, balai rotatif, etc...
Cette balayeuse polyvalente va permettre à notre service technique d'être encore plus performant dans le respect de notre environnement.
Vous pouvez voir à l'œuvre cette belle machine dans notre commune de Mercurol-Veaunes. ■

ET VOUS, JARDINIERS AMATEURS : SI VOUS SUIVIEZ LE BON EXEMPLE !!
Vous avez un jardin potager ou d'ornement, il existe d'autres moyens que les produits chimiques pour protéger vos plantations.

Il est nécessaire de limiter voire supprimer l'usage de pesticides pour vous associer à l'action entreprise par le service technique de notre commune. N'hésitez pas à vous informer auprès d'eux.

Vous avez aussi un site qui vous guidera dans votre démarche "zéro pesticide"

"http://www.jardiner-autrement.fr/"

FÊTE DE LA MUSIQUE

En 2015, ils vous avaient enthousiasmés avec leur reprise des grands standards du rock ... vous les avez plébiscités... ils sont revenus ! Jean-Noël BRET et ses compères d'OTHERSIDE ont à nouveau ravi les Mercurolais-Veaunois. Pour l'occasion et pour ses fans un enfant du pays, Guillaume G. avait abandonné sa batterie (de cuisine) pour la guitare. Pour se mettre dans l'ambiance un jeune groupe prometteur, EMOTION SPARK, a présenté ses propres compositions pop rock.

A découvrir ! http://emotionsparkmusic.wix.com/

FÊTES DES VOISINS « FAITES DES AMIS » !

Partage, convivialité sont les maitres mots de la fête des voisins. La date officielle était le 27 mai... mais peu importe la date, pourvu que l'on se retrouve ! Lancez-vous, parlez-en avec vos voisins les plus proches, puis élargissez le cercle. Pour 2017 la fête des voisins aura lieu le 26 mai.

UNE NOUVELLE FÊTE DES VOISINS

Ils étaient plus de 25 de quatre générations accueillis par Joseph et Renée Poulenard le 5 juin pour une journée conviviale entre voisins des quartiers Vivat (photo milieu/gauche), La Beaume, Pique Lauzun, Firmy. Cette rencontre annuelle se tenait pour la quatrième année, chacun apportant ses spécialités et sa bonne humeur. L'après-midi le doyen de la commune Léon Poulenard et sa compagne les ont rejoints pour le plaisir de tous. La journée s'est terminée par des parties de boules intergénérationnelles animées ! Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

"Route des Chênes" : samedi 28 mai à midi sous l'ombrage des chênes, les habitants du quartier des Pends ont fait la fête des voisins.
Tous ont partagé de délicieux mets ainsi que leurs breuvages préférés. Cette rencontre s'est terminée tard dans la nuit dans une ambiance festive. (photo : milieu/droite)

"Route des Odouards" : quelques habitants du quartier ont repris le flambeau pour organiser la fête des voisins, après une année sabbatique. C'est donc vendredi 3 juin que nous nous sommes réunis, "Rue des Galets" pour une soirée conviviale où chacun a fait déguster ses spécialités culinaires. Sur la table, quelques régions viticoles étaient bien représentées et en nombre conséquent. Une soirée festive que chacun s'est promis de renouveler. Merci à ceux qui ont organisé cette rencontre. (photo : en bas)

Fête des voisins Firmy Le Bas/Veaugrand : plus de 40 personnes ont accepté avec enthousiasme l'invitation lancée par Nelly et Benoît Courtial pour la fête des voisins du quartier "Firmy le bas/Veaugrand". C'est sous un soleil généreux qu'adultes et enfants se sont réunis le 25 juin dernier autour d'un apéritif dînatoire au cours duquel ils ont pu apprendre à se connaître, partager/échanger leurs préparations culinaires et discuter dans la bonne humeur puis danser jusqu'au bout de la nuit.Les plus téméraires se sont quittés au petit matin avec la promesse de se retrouver l'an prochain pour une nouvelle fête des voisins.... une belle réussite qui met une nouvelle fois en avant le dynamisme de ce quartier.

BIBLIOTHÈQUE

Toujours dans le but de satisfaire ses lectrices et ses lecteurs, la bibliothèque renouvelle périodiquement son fonds propre. Ainsi depuis le début de l'année, une centaine de nouveaux ouvrages sont venus l'enrichir, à moitié par des achats de livres parus récemment, à moitié par de généreux dons.
Sur les 4000 livres proposés, environ 1400 sont prêtés par la Médiathèque de la Drôme des Collines de Saint-Vallier. Les deux tiers de ceux-ci sont échangés chaque année, mobilisant l'équipe de la bibliothèque et celle de la Médiathèque. Ainsi le dernier échange a concerné plus de 400 livres. Il s'est déroulé le jeudi 9 juin 2016. L'équipe de la bibliothèque a retiré 400 livres de son fonds, s'est rendue ensuite à Saint-Vallier pour en choisir 400 autres. L'échange a ensuite été réalisé avec le véhicule et le personnel de la Médiathèque et bien entendu avec l'équipe de la bibliothèque qui a procédé à l'incorporation dans le logiciel et la mise en rayon.
Il s'agit d'une opération lourde qui mobilise l'équipe plusieurs semaines en amont pour la préparation.

Si les auteurs les plus connus se retrouvent dans la bibliothèque, d'autres auteurs inattendus font aussi parfois leur apparition. Ainsi, il ne faudra pas s'étonner de trouver un album réalisé par les élèves de la classe de CE1-CE2 de l'école du village.

Inscription et prêts gratuits pour tous les habitants de Mercurol-Veaunes.
Horaires d'ouverture :
- mercredi de 14h30 à 17h30
- jeudi de 16h30 à 18h30
- vendredi de 17h30 à 18h30
- samedi de 10h30 à 12h00
Consultez la page consacrée à la bibliothèque sur le site internet de la Mairie pour plus de renseignements (périodes de fermeture ...)
T. 04 75 07 4 7 84
bibliotheque@mercurol-veaunes.fr

L'équipe de la bibliothèque en action dans les locaux de la Médiathèque

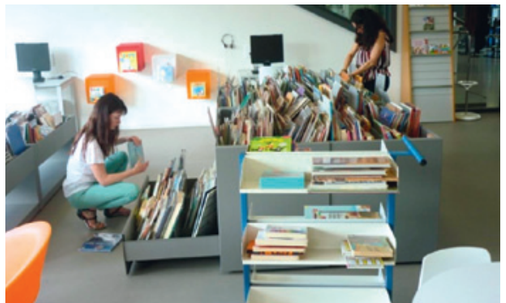

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945.

Commémoration du 8 mai 1945.
Pour cette première cérémonie de la commune nouvelle, Mercurolais et Veaunois se sont retrouvés dans un premier temps, au monument aux morts de Veaunes au cœur du cimetière, puis au monument aux morts de Mercurol, place de la république.
Alain SANDON, Maire de la commune déléguée de Veaunes et Michel BRUNET, Maire de Mercurol-Veaunes ont officié respectivement au pied de chaque édifice. Ils ont été aidés dans leur tâche par Véronique GRANGER et Sylvie BARRE pour la lecture du message de l'UFAC (Union Française des Anciens Combattants), sans oublier nos fidèles porte-drapeaux Edouard THIVOLLE et Paul CHANOVE.
A Veaunes, Benjamin DAUJAN a magnifiquement agrémenté la cérémonie en interprétant la Marseillaise à la trompette.

TRAVAUX DE VOIRIE

(2)

(1)

AU COURS DE CE PREMIER TRIMESTRE 2016 :

- Les travaux du "Chemin de Firmy" sont terminés **(1)**. Le reprofilage de cette voie facilite et sécurise la circulation. Ils nous ont permis de maitriser le ruissellement des eaux pluviales.
- Le fossé devant "l'Espace Eden"**(2)** a été bétonné afin d'éviter le passage de l'eau sous le parvis lors de fortes pluies et faciliter l'entretien.
- Le revêtement de "l'impasse des Charmilles" a été refait.
- La "Route des Chênes" a été reprofilée afin d'essayer de protéger des eaux de ruissellement les maisons récemment construites.
- Le "Chemin de la Derbière" a été scarifié et compacté pour une meilleure circulation.

D'autres travaux sont programmés au cours de ce deuxième semestre 2016. ■

PERSONNEL DE MAIRIE….ÇA BOUGE !

Pour mieux vous servir, **Estelle Martin** a rejoint l'équipe du secrétariat le 18 janvier 2016 sur un contrat de 20 heures jusqu'au 30 avril et renouvelé depuis le 1er mai, à hauteur de 28 heures.
Elle assure comme mission principale la gestion des ressources humaines, une partie de la comptabilité, le suivi des contrats de maintenance, la mise à jour du site internet et de façon plus générale de la communication. Elle s'est très vite intégrée à l'équipe en place et a fait preuve d'une capacité d'adaptation remarquable et d'une grande efficacité dans les missions qui lui ont été attribuées. Nous lui souhaitons bonne chance dans ce nouveau poste.

Au service technique, c'est une figure emblématique de notre village qui fait valoir son droit à la retraite. Vous l'avez sans doute croisé un jour, au détour d'un chemin communal au volant de sa voiture, à l'affût du moindre souci pour le concitoyen et prêt à y remédier.

Bernard Fournier est entré au service de notre collectivité le 14 janvier 2002 et en ce début d'été, il nous quitte en tant qu'agent de maîtrise après 14 années passées à notre service.
Nous reviendrons sur ce départ à la retraite dans notre prochain bulletin et nous en profiterons pour vous présenter son successeur qui devrait prendre ses fonctions début septembre. ■

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Pour la première fois, les bénévoles et élus de la commune nouvelle de Mercurol-Veaunes (peu nombreux mais motivés) ont participé, ensemble, au nettoyage de printemps de nos deux villages.

Comme chaque année, la communauté de commune Hermitage-Tournonnais a assuré la logistique en nous fournissant le matériel nécessaire (gants , sacs poubelles, etc...).
Après un café pris au "Petit Mercurolais", tous les volontaires, par équipe, ont sillonné nos voies communales pour les débarrasser des déchets jetés par des personnes peu soucieuses de notre environnement.
Malheureusement, nous rencontrons encore des dépôts sauvages, en particulier aux abords des îlots de propreté. Alors, si le conteneur est saturé, n'hésitez pas à vous diriger vers un autre îlot.

En fin de matinée, nous avons regroupé ces détritus dans le camion du service technique ou déposé directement à la déchetterie.
Un apéritif accompagné de pizza et quiche de notre boulanger a été offert par la municipalité en présence de M. le Maire.

Nous remercions vivement, tous les bénévoles qui ont participé à cette matinée de nettoyage et donné un peu de leur temps pour améliorer notre cadre de vie. ■

(2)

(3)

(1)

UNE ANNÉE À L'ÉCOLE DU VILLAGE

Cette année les plus grands de l'école ont travaillé sur l'art et en particulier sur le cinéma. Les 4 classes du CP-CE1 au CM2 ont ainsi participé à « école et cinéma » et se sont rendus à Saint Donat voir trois films par classe. La classe de CM de Mme Delhomme a produit un petit film d'animation qui a ensuite été projeté en fin d'année sur écran géant à la tour de Mercurol. Ceci a pu être possible grâce à deux associations mercurolaises : « les amis de la tour » et « Teth-bêche ».

Pour finir l'année, les CE1-CE2 et les CE2-CM1 se sont rendus à Lyon afin de visiter le musée de la miniature et du cinéma **(1)**. Ils en ont profité pour explorer le vieux Lyon à travers une chasse au trésor **(2)**.

La classe de CE1-CE2 a invité une intervenante en art qui a permis aux élèves de s'initier à l'art de l'illustration et de la peinture sur toile **(3)**. En effet, Odile Ode est venue réaliser une dizaine de séances au sein de la classe afin de produire, avec les enfants, les illustrations de leur conte à plusieurs voix intitulé : « les enfants perdus ». Il a été édité et offert à la bibliothèque du village en remerciement des interventions des bénévoles tout au long de l'année scolaire.
Dans un deuxième temps, l'intervenante a montré aux enfants la peinture sur toile. Les CE1-CE2 ont ainsi pu réaliser le décor du spectacle qui a eu lieu à l'espace EDEN le jeudi 2 juin 2016.

La classe de GS-CP

la classe de PS-MS

Les trois classes de maternelle et CP ont travaillé sur le Moyen-âge. Travail qu'ils ont présenté aux parents le mardi 7 juin 2016 à l'espace EDEN. Ce thème a d'ailleurs été repris par l'association Farandole pour la fête de l'école le 1er juillet 2016.

Les trois classes de maternelle ont éffectué une sortie au château de St Quentin-Fallavier fin juin. Les classes de GS-CP et CP-CE1 ont travaillé avec un intervenant en théâtre, Christophe Marachian, et présenté un spectacle aux parents des classes concernées pour clore le projet. ■

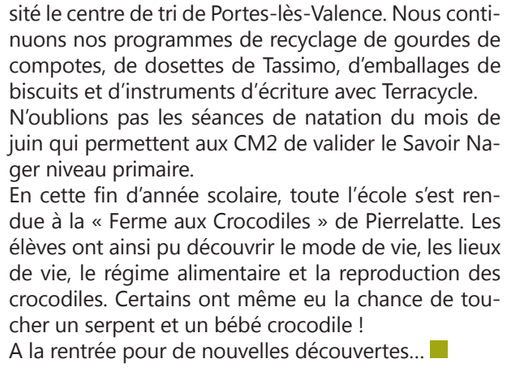

L'ÉCOLE DES CHASSIS

L'école des Chassis est une petite structure de 3 classes : une classe de PS-MS-GS, une classe de CP-CE1 et une classe de CE2-CM1-CM2. Cette année, il y avait 81 élèves.
Le projet d'école porte notamment sur le vocabulaire, l'éducation à la citoyenneté et les arts.
Grâce aux financements de la mairie et de l'Amicale Laïque, l'école peut organiser de nombreuses sorties en lien avec les programmes scolaires et le projet d'école.
Cette année, deux classes ont participé au dispositif « Ecole et Cinéma » qui permet de faire découvrir et travailler les élèves sur des films du patrimoine français et mondial.
Les élèves ont aussi bénéficié d'intervention du SIRCTOM sur les déchets et le tri sélectif. Ils ont ensuite visité le centre de tri de Portes-lès-Valence. Nous continuons nos programmes de recyclage de gourdes de compotes, de dosettes de Tassimo, d'emballages de biscuits et d'instruments d'écriture avec Terracycle.
N'oublions pas les séances de natation du mois de juin qui permettent aux CM2 de valider le Savoir Nager niveau primaire.
En cette fin d'année scolaire, toute l'école s'est rendue à la « Ferme aux Crocodiles » de Pierrelatte. Les élèves ont ainsi pu découvrir le mode de vie, les lieux de vie, le régime alimentaire et la reproduction des crocodiles. Certains ont même eu la chance de toucher un serpent et un bébé crocodile !
A la rentrée pour de nouvelles découvertes… ■

CLAP DE FIN SUR LES TAP…

L'année scolaire 2015-2016 se termine et les vendredis de TAP également.

Cette première année de fonctionnement sur cette nouvelle formule est globalement satisfaisante.
A noter un effectif stable d'environ 120 enfants, regroupant nos deux écoles, sur chaque période.
Des maternelles encadrées par les A.T.S.E.M. qui se sont pleinement investies dans cette fonction d'animatrices afin d'offrir aux enfants des activités riches et variées. Je tiens à les remercier vivement.

L'association Seb Sport Evènements a assuré avec une dizaine d'animateurs les activités pour les primaires : découverte de nouveaux sports collectifs, danse, émission radio… Chacun a pu s'exprimer dans différents domaines. Un bilan a été fait avec des délégués de parents d'élèves et une offre diversifiée d'activités devrait être proposée à la rentrée.
La mairie a sollicité auprès de l'inspection académique le renouvellement de la dérogation pour le regroupement des 3 heures de TAP le vendredi après-midi. L'accord a été reconduit pour l'année 2016-2017.

Merci à tous ceux qui ont fait part d'indulgence envers le fonctionnement des TAP et ses quelques couacs, à ceux qui se sont investis dans leur réalisation. ■

Véronique Blaise, première adjointe

LE PETIT TAP

C'est durant les temps d'activités périscolaires (TAP) que les enfants de l'école des Collines – Maurice ALLONCLE à Chanos-Curson ont réalisé un journal appelé le petit TAP. Cette 6ème édition relate les différentes activités qui ont été proposées aux enfants durant cette année scolaire. En voici quelques extraits. La version intégrale sera visible sur le site de Mercurol-Veaunes. ■

FAMILLES RURALES DES COLLINES DE L'HERMITAGE

Rassemblés autour des valeurs du « mieux vivre ensemble », les bénévoles de l'association Familles Rurales des Collines de l'Hermitage, souhaitent, au travers de leurs trois pôles d'activités (périscolaire, accueil de loisirs et animation de la vie locale), renforcer la solidarité et créer du lien sur nos territoires, aider les familles dans leur quotidien, mais aussi faire partager des moments de convivialité entre toutes les générations.

Notre activité périscolaire (cantine, garderie et TAP pour l'école des collines de Chanos-Curson) a accueilli cette année scolaire environ 25 enfants de la commune de Mercurol-Veaunes. Le « p'tit TAP », journal réalisé par les enfants lors des TAP illustre une partie des actions de l'année et sera disponible sur le site Internet de la commune. Venez le consulter ! Les TAP avaient lieu cette année chaque jour après les cours, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Pendant une heure, les enfants, encadrés par des animateurs professionnels avec la participation de bénévoles, ont été amenés à pratiquer une activité gratuitement : activité manuelle (atelier tissage par exemple) ou plus intellectuelle comme la bibliothèque ou la rédaction du Petit Journal des T.A.P ou alors du sport (badminton). L'objectif des T.A.P est de proposer à tous les enfants des animations qui respectent l'équité, le vivre-ensemble, l'ouverture sur les autres et le multi-générationnel, avec le souci d'assurer la continuité éducative entre l'école et la famille. Cette année, les activités préférées des enfants ont été la bibliothèque, «chouchoute ton corps », la Terre et les jeux extérieurs pour les maternelles.

Le nouveau PEDT (projet éducatif territorial), document fixant le cadre pédagogique et l'organisation des TAP autour de l'école de Chanos-Curson, est en cours de révision pour les 3 prochaines années.

L'accueil de loisirs ouvre ses portes pour l'été et accueille comme chaque année de nombreux enfants de Mercurol-Veaunes (plus de 90 en 2015). Au programme, 3 mini-camps pour toutes les tranches d'âge (à Indian's Vallée pour les plus petits, Barbières pour les 8-11, Vinsobres pour les ados), qui permettent aux enfants de découvrir d'une autre façon l'autonomie et la vie collective ! Les vacances au centre ce sera aussi : sorties piscine, journée Kapla, sortie château du cirque Alexis Gruss, grotte Chauvet, mais aussi labyrinthes, parcours d'orientation, accrobranche, fabrique de bonbons,... et plein de surprises préparées par Christelle, notre nouvelle directrice. N'oubliez pas de venir participer aux temps forts de partage en famille le 29 juillet « Grande Kermesse » et le 26 Août « jeux en famille » !

En début d'année le 2ème festival du Conte des Collines, qui s'est tenu du 25 au 31 janvier dernier sur Mercurol-Veaunes et Chanos-Curson, a rassemblé plus de 200 personnes autour des différentes actions : à la salle Hermitage, plus de 60 personnes, enfants et leurs familles, ont été emmenées par Sylvenn Conan dans ses voyages multi-culturels, sans oublier le repas conté fort apprécié par les spectateurs, proposé en partenariat avec le Télégraphe de Veaunes. Nous comptons sur vous pour venir encore plus nombreux à l'édition 2017 qui se prépare toujours pour le dernier week-end de janvier ! Réservez la date !

Comme chaque année, l'association a proposé un vide-grenier sur la commune de Chanos-Curson le 9 avril. Initié en 2010, ce rendez-vous s'appuie sur le soutien logistique du multi-services « Le Relais de Chanos » qui s'occupe de renseigner le public et prendre les inscriptions des exposants. Cette année, pas moins de 40 stands ont investi et animé le cœur du village. De nombreux visiteurs ont sillonné toute la journée profitant de l'accueil du relais pour se restaurer. L'association, traditionnellement présente avec un stand, a laissé sa place à son Club Ados et à ses jeunes pour vendre des crêpes et des bonbons afin de financer leurs projets de camps.

Enfin, nous avons également proposé les désormais traditionnelles soirées jeux en famille avant chaque vacances scolaires ! Et les ados (environ 25) ont poursuivi leurs rendez-vous toutes les 2 semaines alternant projets (par exemple préparation du vide-grenier, participation à la préparation du camp avril), et temps de jeux et de partage ! Au mois de juin, atelier « vélo » parents-enfants avec l'association « A Pinces et à Vélo », suivi d'une balade en famille. ■

Contacts :

FAMILLES RURALES
ASSOCIATION DES COLLINES
DE L'HERMITAGE

Accueil de loisirs «Les Turlutins»
7 rue des écoles
26600 CHANOS CURSON

Tel/mails :
09 71 45 40 58
cloisirs.chanos@orange.fr
afr.vielocale.chanos@orange.fr
periscolaire.chanos@orange.fr

ou pour contacter les bénévoles :
afr.president.chanos@orange.fr

ET POUR LA RENTRÉE, QUEL EST LE PROGRAMME ?

• Le samedi 3 septembre les associations du territoire vous proposeront leur forum, comme chaque année (salle des fêtes de Chanos-Curson),avec une nouveauté : bourse au matériel d'occasion (sport et musique). Le même soir, venez fêter la rentrée en famille au BAL FOLK animé par Duo Reflets, histoire de repartir d'un bon pied ! Ambiance conviviale garantie !

• Dans les premières semaines de la rentrée nous vous proposerons un "café des parents" spécial covoiturage. Le principe est simple : venons tous échanger autour d'un café sur notre organisation des activités des uns et des autres pour favoriser l'entraide. Venez nombreux !

• Et bien sûr notre traditionnelle soirée jeux avant les vacances de la Toussaint.

Un petit mot enfin pour souhaiter la bienvenue à Christelle, notre nouvelle directrice depuis le mois de mai, qui nous rejoint après 10 ans d'expérience en accueil de loisirs et périscolaires.

LA GRAPPE DORÉE

Le 17 janvier a eu lieu notre assemblée générale 2016 à la salle de Veaunes en présence de 115 personnes qui ont pu apprécier un repas servi par le traiteur Bourne, en présence de Michel Brunet, Alain Sandon, Nicolas Daujan et de Madame Annie Guibert.

Jeudi 11 Février autour des tables de jeu, 104 équipes soit 208 joueurs ont participé au concours de coinche inter-associations à l'Espace Eden. Tous les joueurs ont été récompensés. Ajoutons que la doyenne du village (après madame Thivolle Andréa 97 ans) Marie Figuet 95 ans a participé au concours.

Le 12 mai nous avons fêté les anniversaires de :
Mesdames Bosvet Lucette, Delsarte Simone, Messieurs Chapelle Roland, Chanove Paul, Gauchier Roger, Beau Roger, Huon Jean-Pierre, Michelas Robert pour leurs 80 ans.
Mesdames Gros Paulette, Martinot Marie-Thérése, Monsieur Julien Gabriel pour leurs 85 ans,
et les 95 ans de Madame Moureton Marie-Antoinette.

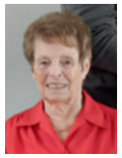

Jeudi 16 juin notre pique-nique annuel au parc de l'Orient à Montéléger 75 à 80 personnes participent à ce rassemblement de rencontre et conviviale surtout si le soleil est présent.

La section locale UNRPA Grappe dorée Mercurol-Veaunes, c'est 152 adhérents en 2016, des activités récurrentes mais dynamiques :
- marche tous les mardis sauf juillet août,
- jeux de cartes tous les jeudis,
- tirage des rois le jeudi 7 janvier,
- repas grenouilles vendredi 11 mars.

Et à venir pour la fin de l'année 2016: méchoui vendredi 16 septembre, fête du vin blanc en novembre ou nous participons comme à l'accoutumée en réalisant les bugnes, goûter de Noël le 15 décembre.

À compter du mois de novembre pensez à vous inscrire pour l'année 2017. Les timbres sont disponibles 18€ la cotisation annuelle pour toutes les activités, auprès de Jean-Pierre Lombard ou Martial Pleynet. Le certificat médical est obligatoire pour l'activité marche à partir du 1er janvier 2017. (En septembre 2016, trois groupes de marche de différents niveaux)

CONTACTS :
Jean-Pierre Lombard : 04 75 07 40 97 - jean-pierre.lombard5@wanadoo.fr
Martial Pleynet : 04 75 08 07 52 martial.pleynet@sfr.fr
Colette Riou : 04 75 07 41 71 colette.riou26@orange.fr
Juliette Rioufol : 04 75 07 40 60

Au petit matin du vendredi 3 juin, 31 marcheurs de la Grappe dorée ont pris la direction de la Toscane pour une semaine de randonnée : vers Castagno d'Andréa, Castelvecchio et les vestiges du moyen-âge, Florence, les sentiers du Montéférrato (colline de Florence) les falaises de Réggello: le Balze (falaises,escarpements) zone protégée pour sa nature.

Ets. COISSIEUX – CHEVROT
Plombier - Chauffagiste
Sanitaire - Zinguerie
Le Pérou - 26600 Mercurol
✆ 04 75 07 40 57

POMPES FUNEBRES Pascal LECLERC
POMPES FUNÈBRES SUCHIER ENTREPRISE INDÉPENDANTE
24h/24 7j/7
Accès handicapés
Salon de recueillement climatisé
04 69 24 12 66
Les Lots, 225, chemin de la Gravière 26600 MERCUROL
pfsuchier@orange.fr
www.pompesfunebressuchier.com

RENAULT
Garage de l'Hermitage
SARL DUFOUR
DACIA
Route de Romans
1120, chemin de la Burge - Mercurol
(à 2 mn direction Romans
100 m à gauche après le pont de l'autoroute)
04 75 07 40 38

TOPOGRAPHIE
PROJETS ET PLANS
AMÉNAGEMENTS VOIRIE
MAÎTRISE D'ŒUVRE VRD
contact@stadia-be.com
STADIA
Bureau d'études

TRANSPORTS ALAIN OSTERNAUD
MARCHANDISES GÉNÉRALES
Les Malfondières
26600 MERCUROL
tél 04 75 07 44 89
fax 04 75 07 42 23
E-Mail osternaud@wanadoo.fr

BOISSET
TRAVAUX PUBLICS
Travaux publics & Canalisations
Depuis 1967
445, route de Tain
26600 CHANOS-CURSON
☎ : 04.75.07.33.44
: 04.75.07.31.63
: www.boisset-tp.fr

les Vergers de l'Hermitage
LA CONFIANCE EN PARTAGE
VENTE DE FRUITS DIRECT PRODUCTEUR
GIE Hermitage Basse-Isère
95 avenue du Vercors
(rond-point de l'autoroute)
26600 TAIN-L'HERMITAGE
tél. 04 75 08 13 11

BOISSET
TRANSPORTS
Tous transports BTP
avec chauffeurs
445, route de Tain
26600 CHANOS-CURSON
☎ : 04.75.07.33.44
: 04.75.07.31.63
: www.boisset-transports.fr

TransMobilité des Vallées
Votre spécialiste des Personnes à Mobilité Réduite
Service soigné:
* Seniors
* Personnes handicapées
* Personnes valides
Véhicule modulable:
* AVEC ou SANS fauteuil roulant
Votre moyen de transport de proximité, adapté à vos besoins:
* Individuel ou Groupe
* Chien-guide et animal domestique acceptés
* Courses, Marché, Médecin, Famille, Loisirs, ...
Contactez nous : 06 03 15 77 97
transmobilitedesvallees@gmail.com

RMBTP-BOSVET
GRANULATS
Matériaux nobles & recyclés
Professionnels & Particuliers
Z.A. Les Lots
26600 MERCUROL
☎ : 04.75.08.61.56
: 04.75.08.10.06
: www.bosvet-carrieres.fr

MENUISERIE BOIS PVC
Agencement, escalier, parquet
SARL Ets MANDON
Parc d'activités des Fleurons
400 allée du Millésime - 26600 MERCUROL
Tél. atelier 04 75 08 77 82 - Fax 04 75 08 24 49
www.menuiserie-mandon.com

LES AMIS DE LA TOUR

LE PROGRAMME DE L'ANNÉE 2016

L'assemblée générale du 3 avril a fixé le programme des activités d'entretien et de mise en valeur du patrimoine. Le 9 avril, une quinzaine de bénévoles ont procédé à l'entretien des abords de la tour et de la chapelle St Pierre, à la pose d'un parvis pavé devant la chapelle et à des aménagements intérieurs.
Au cours de l'année, il est prévu de doter d'une toiture la «cabane des amoureux» à côté de la tour, d'inspecter les pierres des remparts et de poser une chape de plâtre sur le dôme du four.
Plusieurs projets importants vont être mis en route, avec la commune, dans les prochains mois :
- la réfection des escaliers de la tour (marches, paliers en pente douce, main courante au milieu, éclairage du rempart...) ;
- la préparation de la signalétique des chemins du patrimoine de Mercurol-Veaunes reliant le four banal, les remparts, la tour, la chapelle St Pierre de Mercurol, l'église, le site du télégraphe et le lavoir de Veaunes : fléchage spécifique, plaquettes, panneaux explicatifs sur les sites, panneaux pédagogiques signalant les points de vues, les activités, les curiosités, arbres, sources.... En lien avec les différents groupes de marcheurs de Mercurol-Veaunes ;
- la mise à l'étude avec l'association Le Télégraphe, de la reconstruction du Télégraphe Chappe de Veaunes qui viendrait enrichir le patrimoine et accroître l'attractivité des chemins de randonnée ;
- un groupe de bénévoles du Beaujolais, spécialistes de réalisation de vitraux, est intéressé par la Chapelle St Pierre, et des échanges avec eux auront lieu prochainement.

UN PATRIMOINE VIVANT

L'association « Le Presbytère » a organisé sa seconde exposition de peintures et sculptures sur le thème du printemps du 23 avril au 3 mai. Elle en prévoit une autre à l'automne.
Le 20 mai plus de 150 enfants et parents ont participé à un premier événement à la tour avec la projection en plein air d'un film en stop motion réalisé par la classe de CM1-CM2 de l'école du village et d'un long métrage ; projection réussie préparée par l'association « Tethbêche » avec le concours des Amis de la tour, qui appelle d'autres initiatives.
Notre association est de plus en plus sollicitée pour accueillir des groupes qui veulent découvrir le patrimoine et son histoire. Le 20 mars « Le télégraphe de Veaunes » organisait une randonnée découverte des sentiers du patrimoine ; des Amis de la Tour les accompagnaient et les accueillaient sur les différents sites pour présenter leur histoire. Le 15 mai, c'était l'accueil de collectionneurs de vieilles voitures, « La traction de Provence », arrivés le la région Marseillaise avec de belles tractions que certains ont pu admirer sur la place du village.

LE CONSEIL ET LE BUREAU DE L'ASSOCIATION

Co-présidents : Alain Junique et Alain Chosson, Vices-présidents : Christian Pailharey et Jean-Max Monneron
Secrétaire : Josette Chalaye, secrétaire adjointe : Elisabeth Maurin
Trésorière : Sylvette Chalaye, trésorier adjoint : Jean-Michel Peyrache, membre du bureau : Sylvie Pailharey.
Autres membres du Conseil d'administration : Christian Bobichon, Louis Bourdin, Albert Chevrot, Marcel Pascal.

UN NOUVEAU SUCCÈS POUR LA FÊTE DU FOUR ET DU PAIN

Samedi 18 juin le public était à nouveau au rendez-vous autour du four banal historique du village à l'invitation des Amis de la Tour. Une nouvelle journée familiale et conviviale que les caprices de la météo n'ont heureusement pas perturbée. Pendant plusieurs jours une bonne vingtaine de bénévoles se sont activés pour allumer le four, préparer le repas, et dès 7 h du matin samedi tout le monde était à son poste pour installer tout le nécessaire au bon déroulement de la journée.
Une fois de plus, la dynamique équipe de boulangers retraités a fait des prouesses, avec le concours actif des boulangers de Mercurol, pour que le four cuise à point les succulents pains, pognes et plats du repas de midi servi à plus de 180 personnes. Dès 10h00, on se pressait autour du four pour avoir du pain et de la pogne. De leur côté les boulangers du village ont cuit au four deux énormes pains de plus d'un mètre cinquante qu'ils ont ensuite vendus dans leur magasin.

Tout au long de la journée dans une ambiance fort amicale, petits et grands ont pu admirer les magnifiques perroquets de Christophe Courtial, Mercurolais, membre du club ornithologique Drôme-Ardèche. Chacun a pu exercer son adresse avec les jeux anciens et de jeunes joueurs d'échec ont eu le plaisir de s'affronter sur l'échiquier géant construit par l'association, sans oublier les nombreux tours en calèche conduite par Mr Rodet.
L'après-midi, avec l'amicale boule de Mercurol-Veaunes, les amateurs se sont mesurés avec humour au jeu de boules carrées. Puis tout le monde s'est retrouvé sur le grand terrain derrière le four pour admirer les prouesses équestres d'Anita Gil Saborido et sa magnifique jument (photo de fond), avec la participation de son équipe de jongleuses.
De nombreuses personnes ont demandé si la fête serait organisée l'an prochain. Les Amis de la Tour confirment la fête de 2017, mais avant ils donnent rendez-vous à tous le dimanche 11 septembre, pour une nouvelle journée conviviale avec pique-nique, grillades à l'occasion des vingt ans de la renaissance de la tour, et sachez-le, même une légion romaine sera présente ! ■

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE : C'EST LA FÊTE À LA TOUR !

Voilà 20 ans qu'une équipe de bénévoles, emmenés par Émile Ponsonnet, entreprenait le premier grand débroussaillage du site de la Tour. Depuis, que de chemins parcourus ! Cela méritait bien une journée inédite à la tour pour célébrer les vingt ans de sa restauration. Déjà les Légions Romaines et les Cadets de Bacchus sont annoncés, ainsi qu'un grand pique-nique grillades. Réservez votre journée.

Le patrimoine architectural, humain, environnemental de Mercurol-Veaunes vous intéresse, vous avez envie de contribuer à sa préservation et son animation, n'hésitez pas à prendre contact avec les Amis de la Tour : amtmercurol@free.fr - T. 04 75 07 45 22 / 04 75 07 42 96.

VIE DES ASSOCIATIONS

LE TÉLÉGRAPHE

Voilà déjà l'été, marquant pour le Télégraphe la pause estivale de ses activités qui ont battu leur plein jusqu'à notre tout récent week-end annuel de sortie. Cette année, celui-ci a permis à de nombreux adhérents de découvrir ou redécouvrir la célèbre cité de Carcassonne (photos).
Autres faits marquants de ce début d'année, l'après midi récréative pour les enfants ainsi que le repas conté dans le cadre du festival du conte.

Mais nous nous retrouverons dés la rentrée pour un nouveau programme à destination de toutes les générations :
14 octobre : Assemblée Générale de l'association
22 octobre : Sortie à la journée – Les Baux de Provence
04 décembre : Loto
31 décembre : Réveillon
Deux autres événements sont en préparation et vont occuper nos bénévoles... la confection d'un nouveau char pour la fête du vin blanc, mais également, pour conclure un travail de plusieurs années du groupe « travail de mémoire » de l'association, la réalisation d'une exposition d'ici la fin de l'année sur notre village et son passé !! Un moment pour tous à ne pas manquer !

Pour finir, comme à l'accoutumée, retrouvez de septembre à novembre nos marches mensuelles du dernier dimanche du mois dont le contenu vous sera divulgué, dès la rentrée à travers notre nouveau programme (mis à disposition en mairie) ! ■

BASKET CLUB MERCUROL CHANOS-CURSON

La nouvelle saison 2016-2017, aussi bien administrative que sportive, a démarré à l'issue de notre Assemblée Générale annuelle du samedi 11 juin 2016.
Une Assemblée Générale rythmée par la dynamique des 4 Titres récoltés cette année à l'image d'un club en pleine forme qui se projette déjà sur la saison prochaine. Pour Le Président Raphaël Morfin une année à déguster comme un grand cru !

LE CLUB EN CHIFFRE :

- 234 licenciés (+5%)
- 200 matchs annuels
- 6ème club sur 57 en Drôme-Ardèche
- 19 équipes
- 8 manifestations annuelles qui déplacent 3000 personnes
- le tout piloté par 7 commissions

LES TEMPS FORTS DE CETTE SAISON NOTAMMENT : DES TITRES, LA FORMATION DES JEUNES ET DE L'AMBIANCE !

Champions ! Les seniors 1ers de Pascal Laurens terminent 1er de leur Championnat.

Championnes ! Les U15 filles ont tout balayé sur leur passage en championnat régional.

Les autres équipes ne sont pas en reste même si parfois le titre nous échappe… 9 équipes sur 14 ont joué des phases finales, notons les U15 vice-champions Elite de Fabrice Badier et les U17 qui font un parcours magnifique jusqu'en demi-finale en faisant trembler les futurs champions jusqu'à la dernière seconde, merci à Jean-Marie Brénéol et Vincent Robin, les coachs.

LES SENIORS FILLES REVIENNENT EN FORCE :

Un effectif qui passe de 6 à 16 par l'entente avec Mauves cette année et une filière féminine qui a de nouveau un porte-drapeau. Elles terminent 6èmes en Excellence Drôme-Ardèche, à suivre l'an prochain !

LE STAGE À MÉJANNES LE CLAP AU PRINTEMPS

Pour la 5ème année consécutive le BCMCC a organisé un camp de basket au centre sportif de Méjannes Le Clap, en mai. Cette saison, la durée du stage était de 3 jours pour la grande joie des jeunes. Ce groupe était constitué d'une trentaine de minimes garçons/filles, cadets/cadettes et 6 encadrants. Excellent séjour sportif, qui s'est déroulé dans une très bonne ambiance.

LES OBJECTIFS EXTRA SPORTIFS REMPLIS :

Savoir et faire savoir :
Le club a développé sa communication cette année : Plus de 4000 vues pour les vidéos du titre des seniors 1 et 300 tee-shirts avec le nouveau logo vendus.

Du lien entre les générations :
Les seniors filles qui viennent encourager les jeunes, c'est l'esprit de solidarité du club qui s'anime.

Championnes ! Les U15 2 ont imité la une en championnat départemental !

Seniors 3 : Champions en Honneur départemental pour la 4ème fois ! 86 victoires, 2 défaites en 4 ans.

Du lien entre les clubs :
Des joueurs des clubs voisins qui viennent voir le match de la montée des seniors 1, c'est l'esprit d'ouverture du club.

Intégrer des nouveaux ….
…..Bénévoles dans les commissions, c'est fait grâce à l'accompagnement de ceux qui y sont déjà.
…..Partenaires au club, de 64 à 89 cette année ! Evidemment, le chiffre des 100 est à atteindre !
Car plus nous sommes nombreux, plus c'est facile.

UNE MANIFESTATION INCONTOURNABLE LA RÉCEPTION DE NOS PARTENAIRES

Le club est très fier de ses 89 partenaires. Cette année, le BCMCC était très heureux de les accueillir à la cave de Tain. Cette soirée conviviale fut une réussite.

LE PORCELET 2016 :

À la suite de l'assemblée générale, le club a organisé son 2ème porcelet où 214 personnes se sont retrouvées. Les parties de pétanque et le baby-foot géant ont fait la joie des petits et des grands. Un clin d'œil aux seniors filles et garçons qui ont organisé cette journée sous la houlette de Jérôme Chauvin.

Pour ceux qui désirent rejoindre le BCMCC, vous pouvez contacter :

Cédric MARIUSSE : 06 82 47 69 78
Raphaël MORFIN : 07 61 42 26 97

LA SAISON PROCHAINE : 2016-2017

Pour sa première année de présidence, Raphaël Morfin vous résume l'année en quelques mots :

Bonjour à tous, quel plaisir de faire le bilan de cette année qui est un cru exceptionnel grâce à vous…

NOUS AVONS ATTEINT ET DÉPASSÉ TOUS LES OBJECTIFS QUE NOUS NOUS ÉTIONS FIXÉS.

- Formation des entraineurs : 1er club formateur du département avec 11 diplômés cette année grâce à l'investissement de Kevyn Maisonneuve qui sera épaulé par Florian Serafini l'an prochain.
- Sportif : La montée des seniors garçons 1, Pascal Laurens le coach a su fédérer un groupe en difficulté devant leur éternelle 3ème place des années passées. Un groupe senior filles de nouveau opérationnel qui doit éclore l'an prochain.
- Mais aussi dans les autres commissions qui sont les piliers du fonctionnement du club où les personnes présentes ont su accueillir les nouvelles volontés.

Résultat : + de bénévoles + de communication + de sponsors = Plus d'ambiance.

LA SAISON PROCHAINE, NOUS CONTINUERONS :

- A améliorer les liens entre générations de joueurs mais aussi entre tous les acteurs de la vie du club : parents, bénévoles, élus locaux et clubs voisins.
- A être présent dans toutes les catégories, filles et garçons, en Drôme-Ardèche ou en Ligue des Alpes sans oublier le groupe mini-basket, le baby-basket et le basket loisir.

LES NOUVEAUTÉS :

- Florian SERAFINI que nous embauchons en partenariat avec le club de La Roche de Glun afin de participer à la formation des jeunes.
- Avoir des équipes fanions qui rayonnent sur les terrains en intégrant des jeunes.
- Organiser la participation des parents des jeunes joueurs.

Réaliser des travaux d'amélioration du gymnase (avec la Mairie).

A tous, BONNES VACANCES. ■

Pour le BCMCC, Le Président Raphael MORFIN

AMICALE BOULES MERCUROL-VEAUNES

Notre association se porte toujours à merveille avec 30 licenciés et 60 cartes sociétaires sans limitation d'âge.
L'année a commencé par un repas de retrouvailles le 5 mars dernier, parties de boules et jeux de cartes pour les plus frileux.
Le 18 mars, 1er sociétaire de la saison, 44 joueurs, journée très réussie clôturée par un repas offert.
Le 22 avril : Challenge Mariusse rassemblant sociétaires et amis, 48 joueurs en 12 quadrettes. Les stores ont dû être tirés sur la buvette pour mettre nos joueurs à l'ombre lors des rafraichissements.
Une finale s'est imposée puisque 2 équipes sont ex-aequo.
Nous avons participé, le 7 mai, aux éliminatoires doubles, 15 équipes dont 1 équipe mercurolaise qui perd honorablement en finale contre 1 équipe de Tain l'Hermitage.
Le 9 juin, Challenge Roffat : grande manifestation de boulistes, 30 équipes les jeux sont pleins,
126 repas confectionnés entièrement par l'équipe : salade de museau, jambon sauce madère, gratin dauphinois, fromages, cerises et abricots, glace, le tout arrosé comme il le faut.
Madame Marie ROFFAT à l'honneur lors de cette journée, entourée de ses petits et arrière-petits-enfants, a remis le Challenge à l'équipe gagnante. ■

NOS ANNONCES :

16 juillet, concours 32 doublettes
9 septembre, clôture des concours de l'année avec repas offert aux joueurs.
Nous vous invitons à venir nous rejoindre les jours d'entrainement mardi et vendredi après-midi afin de tester vos talents.

LE FCH SUR UNE BONNE DYNAMIQUE !

Le FCH sur une bonne dynamique !
C'est le sentiment partagé par tous les joueurs et dirigeants du Football Club Hermitage. Avec une augmentation de 50% des effectifs et de très bons résultats sportifs, notre club a vu bon nombre de ses équipes tutoyer le haut du classement.
Mention spéciale aux U15 qui accèdent au niveau élite, aux féminines qui ont évolué en excellence et à notre équipe fanion qui rate de peu l'accession en promotion d'excellence à cause d'un mauvais début de saison.
Mais le FCH, c'est avant tout un club où règne une ambiance familiale et festive. En témoignent le tournoi amical de foot en salle de Mercurol-Veaunes, l'arbre de Noël à Chanos-Curson ou la participation à la journée « foot pour tous » à Vienne. ■

Rendez-vous pour la reprise en septembre (la semaine de la rentrée des classes pour les plus jeunes et en août pour les ados et adultes).
Toutes les infos sur notre site internet :
http://fc-hermitage.footeo.com

MVA

Le 11 février dernier, l'assemblée générale de MVA m'a renouvelé sa confiance.

L'équipe de MVA était donc en ordre de marche, rajeunie avec le soutien, d'Adrien Blaise trésorier (qui prend la suite Michel Gaud) et de Malorie Buffat au secrétariat (qui succède à Robert Rabeyrin). Une équipe prête à la relève soutenue par de nombreux bénévoles de tous bords que nous ne remercierons jamais assez pour leur investissement, leurs conseils et leur présence lors de nos réunions ou manifestations.
Une équipe dynamique et motivée pour mettre en avant notre village.
Autre bonne nouvelle, MVA présentait des comptes équilibrés. En effet la météo était avec nous pour la dernière fête du vin blanc et la population locale et nos voisins plus ou moins proches ont répondu présents pour notre plus grand plaisir. De ce fait les recettes des buvettes ont été importantes. Mais bien entendu, ces comptes équilibrés sont aussi dus en grande partie à nos partenaires de plus en plus nombreux, de plus en plus généreux et aussi de plus en plus fidèles. Nous tenons à les remercier une nouvelle fois vivement.
Dans les projets, nous avons toujours dans l'idée d'organiser la St-Patrick au mois de février prochain ...affaire à suivre mais actuellement nous sommes déjà concentrés sur la 40ème édition de la Fête du Vin Blanc que nous voulons fêter tout particulièrement.
40 ans c'est l'âge où on se rend compte que l'on n'a qu'une vie, aussi la fête doit être réussie.
Nous allons inviter tous les présidents du Comité des Fêtes et de MVA qui ont permis à notre association d'être encore présente aujourd'hui et de perpétuer cette fête traditionnelle qui représente comme la tour l'identité de notre village.
Nous réfléchissons à ce qui pourra être mis en place pour les accueillir le mieux possible, et leur permettre de passer un bon moment en notre compagnie et en compagnie des villageois qui les ont vus se succéder au fil du temps.
Le programme n'est pas encore établi, nous resterons sur une organisation traditionnelle mais cette 40ème édition sera marquée par un spectacle du samedi soir encore plus grandiose et diversifié.
Devant les excellents retours que nous avons eus suite à la manifestation de l'an passé, nous espérons que les spectateurs seront encore plus nombreux pour cette nouvelle édition. Nous envisageons aussi une animation spécifique et ciblée le vendredi afin d'attirer un autre public.
Parmi de nombreux thèmes proposés pour le corso, nous avons choisi les émissions télévisuelles. L'ensemble des associations participantes réfléchissent déjà et certaines semblent avoir pris une option sur l'émission retenue ..... Tout Le Sport, Intervilles, Koh Lanta, Météo, etc... Bien sûr d'autres surprises seront réservées aux spectateurs !
L'an dernier nous avons eu le plaisir de voir un quartier proposer la réalisation d'un char... chose qui n'était pas arrivée depuis de nombreuses années !! Ce nouveau souffle, donné par le quartier Firmy, pourrait peut-être donner des idées à d'autres ? Nous comptons sur vous tous pour réfléchir à cela, et nous pouvons vous assurer que si vous rejoignez cette belle expérience, vous allez passer d'excellents moments.
Pour conclure, je citerai le proverbe qui dit que les années se suivent mais ne se ressemblent pas, nous espérons le contraire et avoir en 2016 une fête du Vin Blanc aussi belle que celle de 2015.

Enfin, suivant notre rituel, maintenant habituel, levez votre verre avec nous et trinquez à l'arrivée du Vin Blanc Doux et du Soleil pour la Fête. ■

Patrick PICAUT, Président de MVA

La secrétaire

Le trésorier

Agenda :
Fête du Vin Blanc : Les 4, 5 et 6 novembre
Assemblée générale MVA le samedi 26 novembre
Vous pouvez nous joindre sur :
mva26.president@gmail.com

Le président et le parrain 2016 ; Julien VIOT

ASSOCIATION ARC EN CIEL

YOGA RELAXATION POUR VOTRE BIEN ETRE
L'association ARC EN CIEL a été créée dans un premier temps en Ardèche en 1992. Puis nous avons élu domicile en 1994 dans notre belle commune MERCUROL-VEAUNES.
Depuis plus de 20 ans, ARC EN CIEL donne des cours de Yoga Relaxation à Mercurol-Veaunes et dans les communes voisines en collaboration avec d'autres associations.
Son but est de transmettre des activités de bien être à des groupes d'adultes, à des enfants petits et grands :
Des cours sont proposés dans des écoles primaires et le Lycée Gabriel Fauré à Tournon.
Toutes ces activités permettent de se retrouver en toute cordialité, sympathie, et respect.
Reprise des cours en septembre 2016 Les LUNDIS
Consulter le blog pour plus de renseignements
http://yogarelaxastro.canalblog.com ■

FOYER RURAL MERCUROL

Une nouvelle année touche à sa fin pour le Foyer Rural. Une année sous le signe de l'innovation et de la découverte. Une année pour laquelle le bilan reste positif.
Ces six derniers mois ont été hauts en couleur. Après notre traditionnelle bourse aux livres fin janvier, nous avons accueilli « Ginette, la reine des boulettes ». Avec elle, nous avons passé une agréable soirée placée sous le signe de l'humour et de la détente, lors de laquelle plus de 300 personnes sont venues rire avec nous.
Pour ne pas nous arrêter en si bon chemin, nous avons proposé aux enfants du village de fêter avec nous le carnaval de février. Après un petit défilé dans les rues du village, nous nous sommes retrouvés à la salle Hermitage autour d'un goûter offert aux enfants, avec la possibilité d'avoir une photo souvenir de cette belle après-midi.
Puis, comme l'année dernière au mois de mai, nous avons proposé une sortie en famille. Cette fois, direction « Touroparc » où petits et grands ont pu admirer les animaux et s'amuser dans les attractions du parc. Malheureusement, la météo fut capricieuse et le beau temps n'a pas été au rendez-vous toute la journée.
Enfin, comme de coutume au mois de juin, nous avons terminé notre saison par les galas et représentations de fin d'année des activités majorettes, théâtre et chant. Le public, nombreux, a pu apprécier le travail de l'année et les efforts fournis par les adhérents et leurs encadrants, pour la plupart bénévoles.
A ce titre, je tiens à remercier tous les bénévoles pour leur implication tout au long de l'année et tous les adhérents pour leur participation car ce sont eux qui font du Foyer Rural ce qu'il est aujourd'hui.
Pour l'année prochaine, nous vous donnons rendez-vous dès septembre pour l'assemblée générale qui se tiendra le vendredi 02 Septembre à 20h30 à la salle Hermitage mais aussi pour les prochaines manifestations et les activités quotidiennes (badminton, gymnastique, multisports, théâtre, majorettes, arts créatif, tennis et bien d'autres).
Nous vous réservons quelques surprises tout au long de l'année en espérant que vous serez au rendez-vous comme toujours. On compte sur vous ! ■

ACCA MERCUROL

Au dernier bulletin municipal, nous vous avons évoqué la possibilité d'un regroupement avec Veaunes pour ne faire qu'une ACCA. Ceci est une obligation à l'heure actuelle. Mais un nouvel amendement est attendu courant juillet. Il stipulerait que nous pourrions garder nos ACCA respectives.

L'assemblée du 29 mai a réuni 25 personnes. Il a été décidé :
Lièvres, sangliers, renards, idem qu'en 2015.
Sept chevreuils.
Un lâcher de perdreaux à l'ouverture, chassable jusqu'à la fermeture générale.
Trois lâchers de faisans.
Etre propriétaire de 5 ares au minimum pour bénéficier d'une carte sociétaire.
Le conseil d'administration peut-être de 6 personnes au minimum à 9 au maximum.
Tir du renard l'été, suivant le plan du C.A.
Prix des cartes idem 2015
Un char sera fait pour les 40 ans de la fête du vin blanc.
Permanence cartes à la mairie le jeudi 25 août de 17h à 20h, permis et assurances validés pour l'année.

Bonne année cynégétique ■

SAS Jean-Noël DELSARTE
Électricité générale
Chauffage électrique - Climatisation
247 route de la Ville Rouge
26600 Mercurol
Portable 06 87 53 02 97 - Fax 04 75 09 17 47 - jndelsarte@orange.fr

MAÇONNERIE MERCUROLAISE
Construction, rénovation, maçonnerie - charpente, couverture
CASO PAOLO père & fils
sarlmercurolaise@orange.fr facebook menuiserie mercurolaise
26600 MERCUROL - 04 75 07 70 18

Garage DESSITE
MÉCANIQUE - CARROSSERIE
SPÉCIALISTE DES MARQUES
AUDI SEAT
GPS Les Malfondières - 26600 Mercurol
Tél. 04 75 07 41 03 - Fax 04 75 07 42 29

VENTE ET DÉPANNAGE ELECTROMENAGER TV ET ANTENNE
GITEM
EURL Laurent BEAUD
610, Av du Vercors
26600 MERCUROL
Tel/Fax. 04 75 07 40 67
gitemmercurol@orange.fr

L'ABRICOTINE
HÔTEL 2**NN
Tél. 04 75 07 44 60
Fax 04 75 07 47 97
Proximité A7 - Route de Romans
MERCUROL
26600 Tain-l'Hermitage
www.abricotine-hotel.com
Hôtel Logis de France

L'Informatique chez Vous
Un professionnel chez vous !
Entreprise agréée Service à la personne.
Bénéficiez jusqu'à 50% de déduction fiscale.
Installation
Initiation-Formation
Assistance
Maintenance
06 63 58 71 77
informatique.chezvous@orange.fr
Entreprise individuelle David Maisonneuve-26600 Mercurol

Alliance 2R
Du REVE à la REALITE
Neuf & Rénovation
Déco
Création
Conseils
06 24 40 09 48
www.alliance2r.net

Maçonnerie générale
Charpente • Couverture
Patrick Berthier
Les Chassis Ouest - 26600 Mercurol
Tél. 04 75 08 81 90

Carrière de Mercurol
Réalisation de gabions
Démolition
S.A.S. ROFFAT depuis 1962
carrières – transport – T.P.
07 : Lamastre
30 : Saint Alexandre
26 : Mercurol – Puygiron – Divajeu
Tel : 04.75.07.83.50
ROFFAT T.P.
Chantier de concassage mobile au stade Vélodrome Marseille
Terrassement / canalisation
Chantier de concassage mobile sur déviation Davézieux

PUB - PUB - PUB - PUB - PUB - PUB - PUB

NOUVEL AGENCEMENT DU PÔLE DE SERVICES NUMÉRIQUES

Hermitage Tournonais Communauté de Communes (HTCC) a souhaité développer l'offre d'accompagnement économique sur son territoire en 2013 avec l'ouverture du Pôle de Services Numériques à Tournon sur Rhône afin de :

• Créer un lieu d'accueil multifonctionnel, multi-activités, favorisant la créativité, l'innovation, la coopération, le partenariat,
• Mettre à disposition des ressources pour permettre le travail collaboratif à distance, la formation,
• Proposer des prestations pour développer l'activité, mettre en visibilité,
• Donner une image attractive du territoire,
• Favoriser un partenariat public - privé.

En 2016, des travaux d'aménagement ont été nécessaires afin de remplacer les open-spaces peu utilisés par 5 bureaux supplémentaires, 8 au total, tous occupés. La salle de réunion a été divisée par 2 pour une capacité de 12 à 14 personnes.

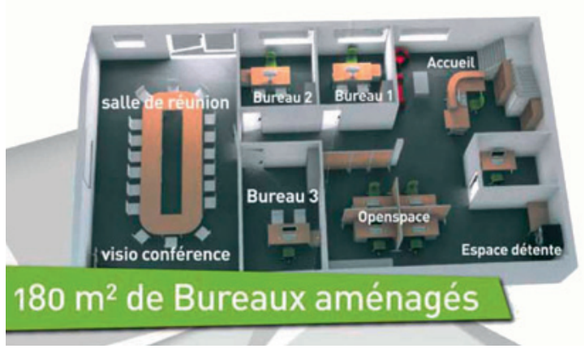

LES OBJECTIFS

• Confirmer l'identité du lieu,
• Proposer des Ateliers adaptés aux activités des utilisateurs,
• Soutenir et participer aux Portes Ouvertes des locataires afin de faire découvrir leurs activités, rassembler les fichiers clients, communiquer,
• Conforter les partenariats avec les acteurs de la création d'entreprise,
Participer à l'accompagnement sur le Territoire des entreprises.

UNE OFFRE ADAPTÉE AUX BESOINS DES UTILISATEURS CIBLÉS

Au total 180 m² de bureaux aménagés
• 8 bureaux de 10 à 16 m²
• Salle de réunion de 25 m²
• Espace commun

CONTACT

Aurélie Buffat Garcia – psn@ccht.fr
Ligne directe du service développement économique : 04 75 07 84 35

BUS DE L'ÉTÉ 2016, TOUT VOIR, TOUT DÉCOUVRIR EN HERMITAGE-TOURNONAIS

Un réseau repensé autour de 4 lignes
Hermitage-Tournonais Communauté de communes renouvelle l'opération « Bus de l'été » sur le territoire. Lancée en 2010, cette initiative a pour objectif de promouvoir le développement touristique du territoire et de proposer aux habitants et aux touristes un mode de transport alternatif à la voiture.

Eté 2016 : HTCC revoit en profondeur et redessine l'ensemble du « Bus de l'été » afin de préparer l'avenir. Le trajet proposé préfigure un véritable réseau urbain pour le territoire.

4 LIGNES, QUI CONFORTENT LES 2 LIGNES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES :

La ligne 1 : dessert Tain l'Hermitage, de la maison des Vins à la gare SNCF en passant par le lycée hôtelier, la maison de retraite, la place du Taurobole et l'Espace Aquatique LINAË, reliée à la gare routière de Tournon elle permet une bonne correspondance vers les 3 autres lignes du réseau.
La ligne 2 : dessert le Sud de Tournon-sur-Rhône, la nouveauté est de proposer une desserte sous forme de boucle. L'objectif, une meilleure lisibilité commerciale et une optimisation des itinéraires.
La ligne 3 : ligne de mutualisation avec le réseau du Sept pour permettre au réseau d'aller jusqu' à Mauves.
La ligne 4 : maintient son objectif de desserte des infrastructures touristiques : campings, Gare du Train de l'Ardèche, desserte de Saint-Jean-de-Muzols et de Tournon Nord.

JOURS DE FONCTIONNEMENT ET TARIF

Du mardi au samedi du 5 juillet au 31 août 2016
Tarif du bus : 0,50 € l'aller
Le plan sur ce lien : http://www.hermitage-tournonais-tourisme.com/fr/a-vos-cotes/telechargement-de-brochures/

LINAË, LE NOUVEL ESPACE AQUATIQUE HERMITAGE-TOURNONAIS A OUVERT SES PORTES !

LINAË, le nouvel espace aquatique Hermitage-Tournonais a ouvert ses portes ! Un nom aquatique et fluide... Comme une évidence ! Un nom facile à retenir, à identifier, élégant, classique, qui «sonne bien», évoquant le bien-être et la détente, la douceur, branché, original et facile à mémoriser...

Le nom retenu est celui d'une divinité de l'eau associée aux lacs, nénuphars... Et citée dans une traduction française des œuvres d'Homère.
Il est sobre, élégant, féminin et tendance. Il évoque autant les lignes : lignes d'eau, lignes physiques, lignes architecturales du bâtiment, lignes paysagères douces environnantes (le Rhône, les coteaux) que la fluidité, tout en étant court et pouvant correspondre à tous les publics. De plus, il témoigne d'un lien, celui unissant les deux rives.

UN ÉQUIPEMENT À LA HAUTEUR DES AMBITIONS HERMITAGE-TOURNONAIS

• Un espace intérieur : un bassin sportif de 6 couloirs, un bassin ludique et d'apprentissage, une pataugeoire à 2 niveaux, un pentagliss, un snack accessible aux baigneurs
• Espace bien-être : Sauna, hammam, douches à jets, espace détente
• Espace forme : plateau cardio-musculation, plateau fitness - remise en forme

UNE ARCHITECTURE CONTEMPORAINE

• 17 600 m² de surface totale
• 150 places assises en gradins
• Une toiture découvrable sur le bassin d'apprentissage
• Un solarium végétal et minéral
• Une salle de réunion, de conférences ou d'événementiel de 60 m²
• Un point de restauration snack
• Un restaurant avec terrasse d'environ 50 couverts avec terrasse vue sur le Rhône, ouvert le midi et le soir avec une entrée indépendante de la piscine.
• Un lieu pour tous : en famille (pour les petits, les ados, les grands), entre amis, pour les clubs et les scolaires dès la rentrée... En toute sécurité.
• Pour renforcer l'attractivité du territoire : autant en terme touristique qu'économique
• Une vue imprenable sur le Rhône, l'Ardèche, les coteaux des vignobles en terrasses de l'Hermitage et du Saint Joseph.

Plus d'informations : http://www.espaceaquatiquelinae.fr

CRÉATION D'UN REFUGE LPO (PRO) À MERCUROL-VEAUNES

Jeudi 9 juin 2016, le premier Refuge LPO Entreprise en Drôme fut inauguré au Clos Gounon, propriété de la maison Paul Jaboulet Aîné représentée par Caroline Frey et Allain Bougrain-Dubourg, président de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux).
Venant consacrer plusieurs années de riche collaboration entre les deux structures, ce refuge est un havre de paix pour la nature : en effet, le Clos Gounon représente un îlot de biodiversité au sein d'un milieu agricole très homogène et peu favorable à une nature diversifiée.
Outre la sauvegarde de milieux riches (forêt, prairie, friche...), de nombreux aménagements ont été réalisés pour favoriser la biodiversité sur le site : nichoirs à mésanges, nichoir à Effraie des clochers, gîtes à chauves-souris, radeau végétalisé, hôtels à insectes, spirale de biodiversité, etc... ■

Renseignements :
http://www.lpo-drome.fr/
T. 04 75 57 32 39

CORRESPONDANT DÉFENSE

Le réseau des correspondants Défense permet de sensibiliser nos concitoyens aux questions de défense et de faire comprendre l'intérêt de notre outil de défense.

Le 22 avril, la commune de Bourg-lès-Valence a rendu hommage aux trois militaires du 511e régiment du train, morts pour la France au cours de l'opération Barkane au Mali.

Les Français ont une excellente opinion de leur armée et lui témoignent une grande confiance pour assurer leur sécurité et lutter contre le terrorisme.
Les sondages lien armée-nation :
93% des Français sont attachés au drapeau tricolore et 74% d'entre eux y associent les armées.
87% ont une bonne image des armées. ■

Le correspondant Défense
P. Verscheure

LE CIMETIÈRE, REPRISE DE CONCESSIONS

Nous avons entrepris une procédure de reprise de concessions jugées "en état d'abandon" dans le cimetière du village de Mercurol. Cette opération durera 3 ans.
Afin de différencier les stèles visitées de celles vraiment abandonnées, nous avons demandé à notre service technique de ne plus enlever les herbes sur les sépultures.
Il appartient aux familles de les entretenir.
Si vous voulez plus d'informations, vous pouvez contacter la Mairie (Aurélie Pral).
La même procédure sera faite sur le cimetière du village de Veaunes. ■

HAIES DÉBORDANTES ET ENVAHISSANTES

Vous avez de magnifiques haies mais elles ont tendance à se développer et vous avez du mal à les maîtriser.
Il y a quelques règles élémentaires à respecter:
- Elles doivent être plantées à 2 m de votre limite de propriété si elles font 2 m et + de hauteur
- Elles seront plantées à 0,50 m minimum de votre limite si elles ont moins de 2 m de haut
- En aucun cas elles ne dépasseront votre limite avec vos voisins ou la voie publique
- Vous devez tailler vos haies afin de respecter ces règles

A l'automne, nous contacterons par courrier les personnes concernées. Si les haies n'ont pas été taillées, nous ferons intervenir une société spécialisée.
La prestation sera à la charge du propriétaire. ■

JEUX : CONNAISSEZ-VOUS LES NOMS DES MAIRES DE MERCUROL DE 1871 À NOS JOURS ?

Mots croisés : En vous aidants de la date de leurs mandats positionnez leurs noms dans la grille

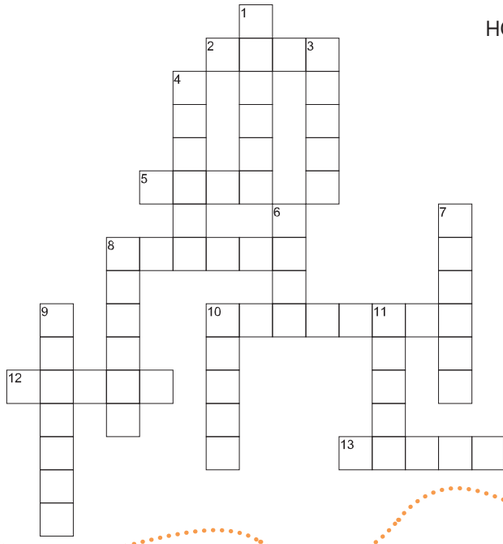

HORIZONTALEMENT / VERTICALEMENT

2. 1995-2001
5. 1925-1945
8. 1959-1965
10. 1914-1925
12. 1908-1914
13. 1981-1995

1. 1893-1903
3. 1903-1908
4. 1965-1971
6. 1945-1953
7. 2001- 2015
8. 1971-1981
9. 1871-1881
10. 1953-1959
11. 1881-1893

Mots mêlés : Retrouvez le nom de famille des maires dans le smiley, de gauche à droite, en diagonale et de haut en bas

BRUNET
BANC
PERRIER
DUVERT
GIRARD
DIDIER
MILAN
BRUN
DAUX
MONTALON
BARRE
COTTE
GALLIX
LHOTE
CHABERT

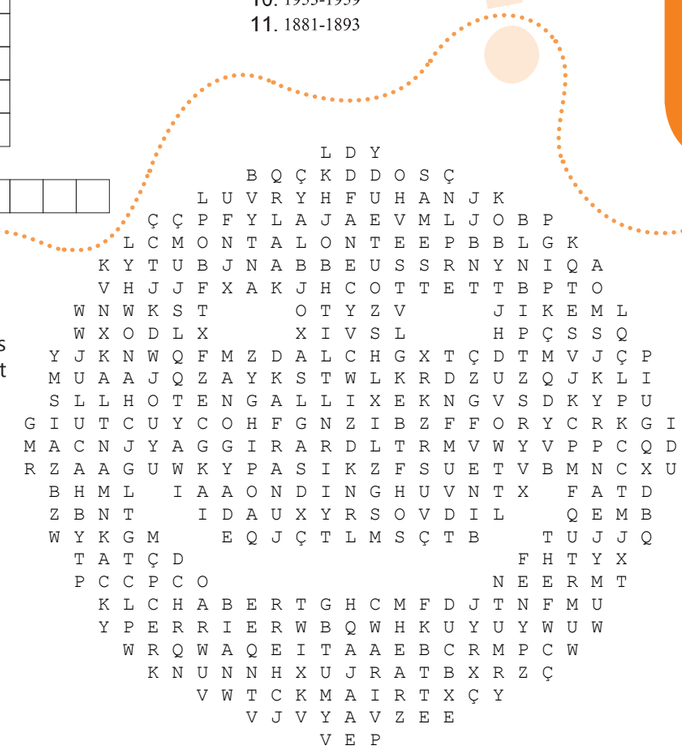

Réponses : CHABERT Isidore : 1871-1881 - LHOTE Joseph : 1881-1893 - GALLIX Louis : 1893-1903 - COTTE Joseph : 1903-1908 - BARRE Alfred : 1908-1914 - MONTALON Gabriel : 1914-1925- DAUX François : 1925-1945 - BRUN Jean : 1945-1953 - MILAN André : 1953-1959 - DIDIER Louis : 1959-1965 - GIRARD Gaston : 1965-1971 - DUVERT Michel : 1971-1981 - PERRIER Gaston : 1981-1995 - BANC Marcel : 1995-2001 - BRUNET Michel : 2001-2015

À VOS AGENDAS !

SAMEDI 20 AOÛT : FESTIVAL NATIONAL DES HUMORISTES - 20h45 **LES CHICHE-CAPON** - 1ère partie **ANAÏS PETIT** - Espace Eden

SAMEDI 3 SEPTEMBRE : FORUM DES ASSOCIATIONS – BOURSE AUX ÉQUIPEMENTS SPORT ET MUSIQUE - 10h à 13h - Salle des fêtes de Chanos-Curson

VENDREDI 9 SEPTEMBRE : CONCOURS DE BOULES lyonnaises sociétaire

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE : FÊTE DE LA TOUR

VENDREDI 16 SEPTEMBRE : MÉCHOUI - La Grappe Dorée - 12h - Salle des Fêtes de Veaunes

29 SEPTEMBRE : CONFÉRENCE "Entrer en maison de retraite " Voir encart

SAMEDI 1ER OCTOBRE : FESTIVAL EDEN - Paroisse St Vincent - **BAL FOLK** avec le groupe **HOPEN** - 20h - Espace Eden - **DIMANCHE 2 OCTOBRE, MESSE** - 9h30

SAMEDI 22 OCTOBRE : SORTIE du Télégraphe de Veaunes - **BAUX DE PROVENCE**

SAMEDI 22 OCTOBRE : SOIRÉE ROCK PHILO & VINS - 18h - Espace Eden

4, 5 ET 6 NOVEMBRE : FÊTE DU VIN BLANC
VENDREDI 4 : CONCERT
SAMEDI 5 : ANIMATIONS - SPECTACLE DE CABARET - 20h30
DIMANCHE 6 : VIN D'HONNEUR - 11h - **CORSO, FÊTE FORAINE, SPECTACLE** - 14h30

DIMANCHE 20 NOVEMBRE : LOTO du basket - 14h - Espace Eden

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE : LOTO du Télégraphe - 14h - Salle des fêtes de Veaunes

JEUDI 8 DÉCEMBRE : DESCENTE AUX FLAMBEAUX - Les amis de la tour - RdV 18h30 place de la république

VENDREDI 9 DÉCEMBRE : REPAS du CCAS - 12h - Espace Eden

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE : MATINÉE HUITRES du basket - 10h - Gymnase Marcel Banc

SAMEDI 31 DÉCEMBRE : RÉVEILLON DE LA ST SYLVESTRE du Télégraphe - 20h - Salle des Fêtes de Veaunes

DIMANCHE 8 JANVIER : VŒUX du Maire - 10h30 - Espace Eden

SAMEDI 14 JANVIER : BOURSE AUX LIVRES du Foyer Rural - Salle Hermitage

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 JANVIER : 3ÈME FESTIVAL DU CONTE DES COLLINES - Familles Rurales - Mercurol-Veaunes et Chanos-Curson

CONFÉRENCE :
ENTRER EN MAISON DE RETRAITE
« POURSUIVRE/POUR SUIVRE SA VIE »
Organisé par le CLIC - Drôme Nord - Animée par Anne Veyret, psychologue et Sandrine Guimbaud, directrice résidence Vallis Aurea
29 SEPTEMBRE 2016
18h30 - Espace EDEN
GRATUIT

Et en 2017...

Directeur de la publication : Michel Brunet, Maire
Réalisation par les membres de l'équipe communication : Véronique Blaise, Nicolas Daujan, Laëtitia Debeaux, Véronique Granger, Annie Guibert, Perrine Martinot, Christophe Faure, Alain Fleuret, Serge Rioux
Crédits photos : mairie de Mercurol-Veaunes, Captur' & L'instant
Charte graphique : C. Grimaldi - www.ateliertilt.fr - 06 10 96 68 11
Impression : Idc-Com - 24 rue des Bessard
26600 Tain L'Hermitage - 04 75 09 19 89
Imprimé sur papier 100% recyclé